

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOU D MAMMARI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES  
DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

*Mémoire de fin d'études*  
*Pour l'obtention du Diplôme de Master en*  
*Sciences Economiques*  
Option : Monnaie, finance et banque

**THEME :**

*Analyse de la rentabilité d'une institution  
financière bancaire :  
Cas de la CNEP-banque*

**Réalisé par :**

***Mlle AICHOUCHE LYNDA***

***Mlle ALIOUANE FATMA***

**Dirigé par :**

***Mme SMAILI Nabila***

**Promotion : 2014-2015**

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail :*

- *A ma mère « Yamina », pour m'avoir mis les pieds à l'entre de la vie et pour m'avoir enseigné que la compassion et le courage comptent autant que la compétence et la réussite ;*
- *A mon père « Mouloud », pour son soutien ;*
- *A mes sœurs : « Nabila, chemina », pour votre attachement fraternel ;*
- *A mes frères : « Lounes, Aissa et Hamidouche » ;*
- *A tous mes amis.*
- *A ma binôme « Lynda » et sa famille.*

*Fatma*

## *Dédicace*

*Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance, c'est tous simplement que : Je dédie ce modeste travail à :*

*A Ma tendre Mère Fatiha : Tu représente pour moi la source de tendresse et l'exemple de dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager. Tu as fait plus qu'une mère puisse faire pour que ses enfants suivent le bon chemin dans leur vie et leurs études.*

*A Mon très cher Père Ali : Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours pour vous. Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être. Ce travail et le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation le long de ces années.*

*A mes cher frères : Karim et Farid*

*A mes sœurs : Madia et hayet.*

*A mes tantes et mes oncles surtout Karima et Samir.*

*A mes très chère amies.*

*A ma binôme Fatma*

*A tous les membres de ma promotion.*

*A tous mes enseignants depuis mes premières années d'études.*

*A tous ceux qui me sens chers et que j'ai omis de citer.*

*Lynda*

# *Remerciements*

*Nous remercions le bon dieu pour le courage, la patience qui nous ont été utiles tout au long de notre parcours ;*

*Nous tenons à témoigner notre profonde gratitude et nos remerciement les plus sincères à Mme SMAILI Nabila Pour avoir dirigé notre travail pour son soutien et pour tout le temps qu'elle a consacré au bon déroulement de ce travail ;*

*Aux honorables membres de jury, pour leurs contributions fondamentales dans l'amélioration de ce mémoire ;*

*Nous remercions l'ensemble de l'équipe de la Direction régionale de tizi ouzou « CNEP-Banque » et particulièrement Mr HANED Abdenour, de nous avoir encadré et suivi durant toute la période de notre stage au sein de leur institution, et tous les professeurs de UMMTO pour avoir contribué à notre formation universitaire ;*

*Un grand merci pour tous ceux qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce modeste travail.*

## La Liste des abréviations

ALM : Asset and Liabilities Management

CBE : Coefficient Brut d'Exploitation

CMC : Conseil de la Monnaie et de Crédit

CNE : Coefficient Net d'Exploitation

CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance

CPT : Compte de Placement à Terme

CSDCA : Caisse de Solidarité des Départements et Communes d'Algérie

DAT : Dépôt à Terme

DGA : Direction Générale Adjoint

DPCG : Direction de Prévision et de Contrôle de Gestion

FRBG : Fonds Pour Risques Bancaires Généraux

LEL : Livret Epargne Logement

LEP : Livret Epargne Populaire

PCB : Plan Comptable Bancaire

PDG : Président Directeur Général

PGE : Produit Globale d'Exploitation

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et moyennes industries

PNB : Produit Net bancaire

RE : Résultat d'Exploitation

RBE : Résultat Brut d'Exploitation

RN : Résultat Net

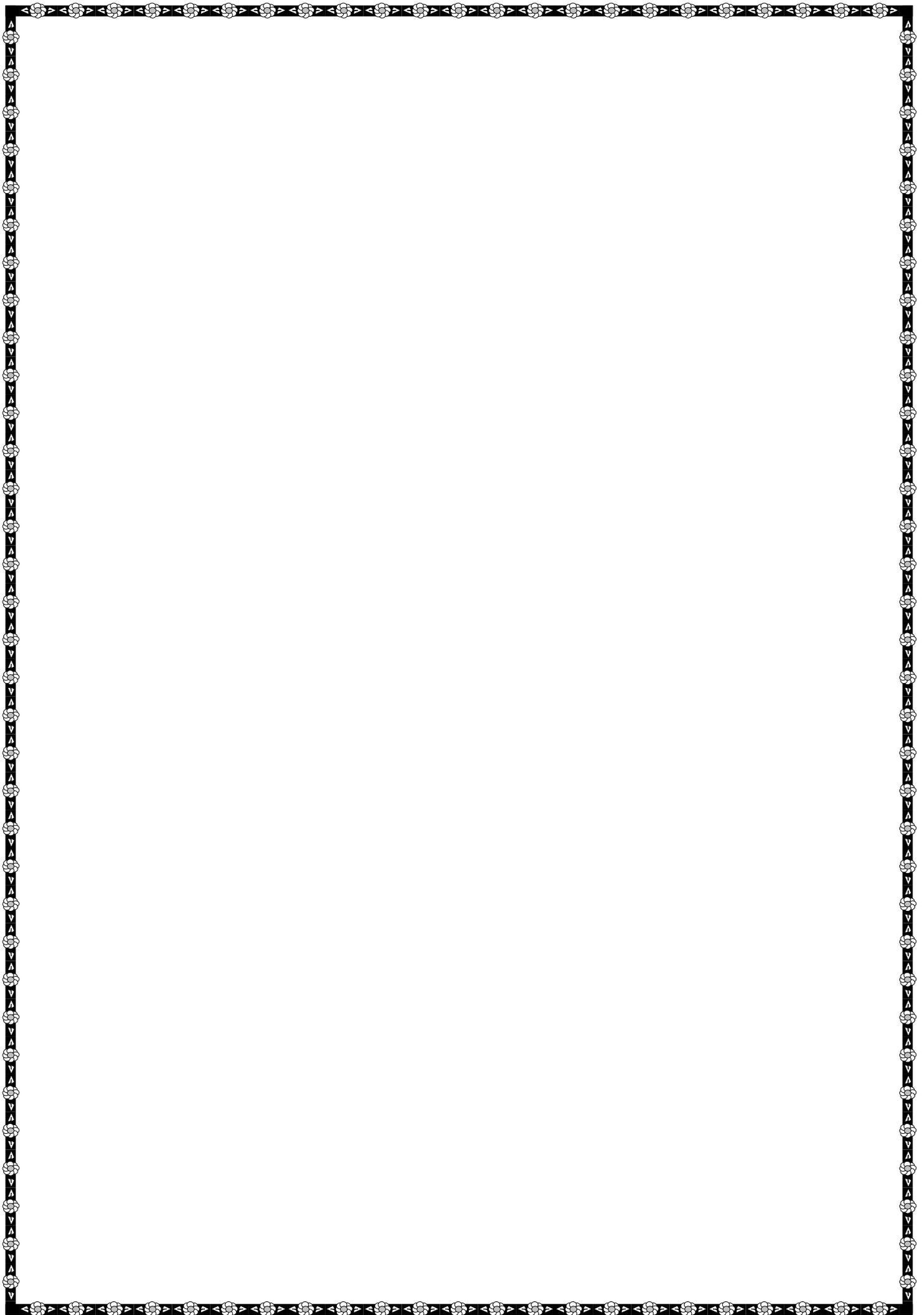
RCAI : Résultat Courant Avant Impôt

ROA: Return on Asset

ROQ: Return on Equity

SCF: Système Comptable Financier

SPA: Société Par Action



## Liste des graphiques

Graphique 1 : Evaluation du total du bilan de la CNEP-Banque de 2011 à 2013.

Graphique 2 : Evaluation des masses bilancielle « actifs ».

Graphique 3 : Evaluation des masses bilancielle « passifs ».

Graphique 4 : Evaluation des charges, produits et résultats de CNEP-Banque.

Graphique 5 : Evaluation du produit net bancaire sur la période de l'étude.

Graphique 6 : Evaluation des résultats brut sur la période de l'étude.

Graphique 7 : Evaluation des résultats d'exploitation sur la période de l'étude.

# Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : Approche générale de l'analyse.....</b>	<b>4</b>
<b>Section1 :Définition de l'analyse financière et ses différentes motivations.....</b>	<b>5</b>
1-1.Définition de l'analyse financière.....	6
1-2.Les motivations de l'analyse financière.....	6
<b>Section2 : Les objectifs généraux et le champ de l'analyse financière.....</b>	<b>8</b>
2-1.Les objectifs généraux de l'analyse financière.....	8
2-2.Le champ de l'analyse financière .....	8
<b>Section3 : Les instruments comptables de l'analyse financière.....</b>	<b>10</b>
3-1.Le plan comptable bancaire (PCB).....	10
3-2.Les comptes individuels publiables.....	12
<b>Chapitre II : Rentabilité : Concepts et méthodes d'analyse.....</b>	<b>25</b>
<b>Secion1 : Concept de la rentabilité.....</b>	<b>26</b>
1.1. Définition de la rentabilité.....	26
1.2. La rentabilité économique.....	27
1.3. La rentabilité financière.....	27
<b>Section2 : Suivi et gestion de la rentabilité.....</b>	<b>28</b>
2.1. Maitrise des risques.....	28
2.2. Maitrise des couts.....	29
2.3. Gestion du capital.....	29
<b>Section3 : Les méthodes d'analyse de la rentabilité de la banque.....</b>	<b>30</b>
3.1. L'analyse de la rentabilité par la méthode des soldes intermédiaires de gestion.....	30
3.2. L'analyse de la rentabilité par la méthode des ratios.....	35

3.3. Les facteurs de la rentabilité.....	38
--	----

**Chapitre III : Etude pratique de l'analyse financière de la rentabilité cas « CNEP-banque ».....42**

**Section1 : Présentation de la CNEP-banque.....43**

1.1. L'historique de la CNEP-banque.....	43
--	----

1.2. La transformation de caisse en banque « 27/07 /1997 ».....	43
---	----

1.3. La structure générale de la CNEP-banque.....	44
---	----

1.4. L'environnement de la CNEP-banque.....	51
---	----

1.5. Les produits de la CNEP-banque.....	51
--	----

1.6. La direction de provision et de contrôle de gestion.....	52
---	----

**Section2 : Analyse de bilan et de compte de résultat.....53**

2.1. Analyse de bilan.....	53
----------------------------	----

2.2. Analyse de compte de résultat.....	59
---	----

**Section3 : Analyse des ratios de la rentabilité.....67**

3.1. Le coefficient de rendement.....	67
---------------------------------------	----

3.2. Le coefficient de rentabilité.....	67
---	----

3.3. Les coefficients d'exploitation.....	68
---	----

**Section4 : Vérification des hypothèses et suggestions.....69**

4.1. Vérification des hypothèses.....	69
---------------------------------------	----

4.2. Suggestions.....	70
-----------------------	----

**Conclusion générale.....71**

**Bibliographie**

**Annexes**

# INTRODUCTION GENERALE

## INTRODUCTION GENERALE :

Le secteur financier joue un rôle très important dans le processus de développement économique. Les institutions financières d'un pays sont les principaux circuits d'intermédiation entre l'épargne et l'investissement. Les systèmes financiers qui fonctionnent le mieux limitent, quantifient, regroupent et négocient tous les risques liés à une opération, et incitent les épargnants à investir, en leur offrant une rémunération en fonction de l'ampleur des risques encourus.

Lorsqu'ils sont rentables, les intermédiaires financiers permettent de mobiliser l'épargne venant des sources très diverses pour l'affecter à des usages plus productifs, ce qui profite non seulement aux investisseurs et aux bénéficiaires des investissements mais aussi à l'ensemble de l'économie. En effet, un système bancaire qui canalise de manière efficace les ressources disponibles à des utilisations productives est un mécanisme puissant pour la croissance économique, (Levine 1997)<sup>1</sup>. C'est dans le but de favoriser cette rentabilité des systèmes financiers que des politiques de restructuration ont été mises sur pied dans les pays en voie de développement.<sup>2</sup>

En effet, le système bancaire algérien a fait l'objet d'importantes réformes, à travers la promulgation d'un certain nombre de textes juridiques en faveur de la libéralisation et la déréglementation. A l'instar de l'instruction 77-95 du 25/12/1995 relative aux instruments de conduite de la politique monétaire et au financement des banques, qui témoigne du divorce avec les principes de l'économie centralisée et dirigée.

A la lumière de cette déréglementation, nos banques doivent mettre en place des outils intégrant la dimension stratégique, qu'elles devraient réactualiser lors des adaptations rendues nécessaires par les contraintes de marché, de la concurrence ou de la réglementation et ce aux fins d'accompagner les opérationnels dans leur suivi et pilotage d'activité. Parmi ces outils, l'on note celui d'analyse de la rentabilité qui permet, dans une optique d'appui au opérationnels, de définir les prix à pratiquer et les cibles à privilégier.

<sup>1</sup> Ross Levine (né le 16 Avril, 1960) est un économiste américain. En Février 2013, il est le 13ème économiste le plus cité dans le monde.

<sup>2</sup>[www.memoireonline.com/Analyse-de-la-structure-financiere-et-de-la-rentabilite](http://www.memoireonline.com/Analyse-de-la-structure-financiere-et-de-la-rentabilite).

## INTRODUCTION GENERALE

Ainsi, l'évolution de l'environnement politique économique ou sociale créé de ce fait un contexte nouveau qui confronte les banques à des nouveaux défis à relever, suffisamment tôt sous peine de disparaître, avec des conséquences dommageables pour l'économie.

L'instabilité de l'environnement macroéconomique d'une part et la forte sensibilité des banques à cette instabilité d'autre part, posent le problème du diagnostic régulier de ces institutions. Le but de ce diagnostic est de détecter d'éventuels déséquilibres et de les corriger en vue de leur assurer une bonne santé financière et ainsi que leur pérennité. Ceci est d'autant plus important que l'état de santé de toute une économie, et le reflet de celui de son système bancaire et vice versa comme le souligne Charles Konan Banny<sup>3</sup> 2003 : «un système bancaire sain suppose une économie saine et réciproquement une économie saine présuppose un système bancaire adéquat».

L'état de santé financière de ces institutions particulières permettrait de prendre le pouls de l'économie considérée. c'est pourquoi, tout système bancaire, efficace est doté d'une institution de suivi et de contrôle qui a pour rôle de définir le cadre d'exercice de l'activité bancaire, d'établir les normes et de veiller à leur application effective en vue de prémunir le système contre le risque de faillite.

Pareillement à ce suivi, chaque institution doit pouvoir s'évaluer individuellement, identifier ces facteurs clés de succès en vue de faire efficacement face à la concurrence et choisir les créneaux porteurs.

Elle s'intéressera de même à son profil de risque à fin de se doter des fonds propres adéquats et inspirer ainsi confiance aux tiers.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre étude qui porte sur l'une des plus importantes banques algériennes, la caisse nationale d'épargne et de prévoyance : CNEP – banque.

« La CNEP-banque est un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle est réputée commerciale dans ces relations avec les tiers. Les dépôts d'épargne que la CNEP reçoit sont garantis par l'Etat ».<sup>4</sup>

Les banques en générale, du fait de leur caractère commercial sont de leur structure comme toutes les activités d'une entreprise se traduisent en flux financiers, leur bonne gestion est une nécessité sinon, elle se prête à la liquidation. Ainsi, leur bonne gestion s'impose pour la survie de l'organisation.

<sup>3</sup> Charles Konan Banny : né le 11 novembre 1942, est un économiste et un homme politique ivoirien.

<sup>4</sup> : Wwv – cnepbanque .dz

## INTRODUCTION GENERALE

---

L'analyse financière reste un instrument d'évaluation et de contrôle de gestion qui permet aux dirigeants de l'organisation de prendre des décisions au moment opportun. La rentabilité des institutions bancaires garantit un environnement économique apaisé.

Analyser la structure financière des banques devient à cet effet, un sujet de grandes controverses, c'est pourquoi nous avons choisi d'axer notre réflexion sur le thème « Analyse financière de la rentabilité d'une institution bancaire ».

Pour se faire nous avons choisi d'effectuer notre stage au sein de la CNEP –banque.

L'objet de notre étude est d'examiner la gestion financière de la CNEP –banque.

La problématique que nous avons proposée dans le cadre de cette étude : Comment la CNEP-banque pourra-t-elle assurer une meilleure gestion pour l'obtention d'un équilibre financier et un niveau de rentabilité optimale ?

A cet effet, nous avons jugé nécessaire de mettre l'accent sur certaines hypothèses, qui nous paraissent importantes, et qui peuvent être résumées comme suit :

- ✓ Le poids des opérations avec la clientèle a une influence positive dans l'obtention du produit net bancaire de la CNEP-banque.
- ✓ L'évolution du résultat a un impact positif sur la rentabilité de la CNEP-banque.

Pour confirmer ces hypothèses, nous avons repartis notre travail en trois chapitres. Le premier et le second seront consacrés à la présentation du cadre théorique de l'étude, le troisième s'appesantira sur le cadre pratique pour déboucher enfin sur des suggestions qui permettront d'insuffler un nouvel entrain à la banque.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

## CHAPITRE I : Approche générale de l'analyse financière

De façon générale, toute analyse financière est nécessairement conduite en fonction d'un ensemble de motivation. L'analyse financière, sur la base des motivations retenues, est en mesure de définir les objectifs généraux.

Ce chapitre aborde, en conséquence les points suivants :

- Définition de l'analyse financière d'une banque et ces différentes motivations ;
- Les objectifs qui seront généralement assignés à l'analyse et qui dépendent nécessairement des motivations précédemment définies ;
- Les instruments comptables de l'analyse financière d'une banque.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## Section 1 : Définition de l'analyse financière et ces différentes motivations

Dans cette première section nous allons voir la définition de l'analyse financière en premier lieu, après on va voir les différentes motivations de cette dernières.

### 1 Définition de l'analyse financière :

L'analyse financière est une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise dans le but d'apprécier sa performance ainsi que sa solidité financière. L'analyse devient alors un ensemble de travaux qui permet d'étudier la situation de l'entreprise, d'interpréter les résultats et d'y prendre les décisions qui impliquent des flux monétaires. Son but, est de porter un jugement destiné à éclairer les actionnaires, les dirigeants, les salariés et les tiers sur l'état de fonctionnement d'une firme, face aux risques auxquels elle est exposée en se servant d'information et des sources externes.

Ainsi, « L'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, au niveau et à la qualité de ses performances »<sup>1</sup>.

Cependant, l'analyse financière d'un établissement de crédit à long terme été négligée voire inexistante dans la période socialiste de l'économie algérienne, et les quelques analyses existant étaient menées dans l'optique boursière ou de celle de l'évolution du prix d'achat d'un établissement de crédit.

Actuellement, l'analyse financière d'une banque apparait comme une nécessité, non seulement, l'optique boursière doit demeurer, mais de plus, la facilité d'accès d'un établissement de crédit à un marché de capitaux donné dépend du risque qu'il présente dans sa situation financière.

De façon générale, faire l'analyse financière d'une banque c'est de développer une méthodologie permettant de mettre en évidence les performances de la banque et porter un jugement sur sa situation passée et future.

---

<sup>1</sup> Elie Cohen, « Analyse financière ». Edition Economica, 2005. 5<sup>ème</sup> édition. Page08.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## 2. Les motivations de l'analyse financière<sup>2</sup> :

La conduite de l'analyse financière d'un établissement de crédit peut obéir à deux grands types de motivations interne ou externe, dans les deux cas, l'analyse peut être menée à la fois de manière statistique, apprécier la situation présente, surtout de manière dynamique, étudier la situation future à partir d'un ensemble d'hypothèses, en effet, les objectifs même de l'analyse requièrent le plus souvent une approche dynamique, qui tiendra naturellement compte de la situation présente d'un établissement.

### 2.1 Les motivations internes :

L'analyse financière est alors réalisée dans une optique de gestion financière qui de façon très générale, vise à assurer la pérennité de la société et à contribuer à sa valorisation, elle s'attachera alors à l'étude des équilibres bilanciaux, de la rentabilité et la gestion du bilan.

#### 2.1.1 L'étude d'équilibre bilanciaux :

Il s'agira alors, de la situation de la liquidité et de solvabilité de l'établissement, en tenant compte de sa surface financière et de l'ensemble des risques qu'il encourt, cette étude est conduite selon une double approche, statique et dynamique :

##### A. Statique :

Les équilibres bilanciaux sont analysés sur la base des opérations présentes.

##### B. dynamique :

Les équilibres financiers sont analysés en tenant compte des déformations de la situation présente que les opérations futures sont susceptibles d'induire.

#### 2.1.2 L'étude de la rentabilité :

Cette étude revêt également une double dimension, historique et prévisionnelle :

##### A. Historique :

Il s'agit à cette égard, d'analyser les résultats de l'exercice ou des exercices écoulés, de dégager les facteurs principaux à des bénéfices ou des pertes.

---

<sup>2</sup> Mlle LOUNIS Samira, « Analyse financière d'une banque, cas CNEP-banque », option : Monnaie Finance Banque, promotion : 2009.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## B. Prévisionnelle :

Il s'agit d'établir, sur la base d'un ensemble d'hypothèses, le montant de gain ou de la perte que la banque devait réaliser au cours de la période à venir, qui peut être un ou plusieurs exercices futurs.

### 2.1.3 Une approche globale : gestion du bilan

La gestion du bilan, encore appelé gestion actif-passif ou ALM (asset and liabilities management) comporte deux fonctions essentielles, qui recouvrent les deux aspects précédemment étudiés, d'une part, elle vise à assurer les équilibres du bilan, en mettant en œuvre une gestion globale des risques, de l'autre part, elle permet d'apprécier la rentabilité des opérations, en tenant compte de leur consommation de fonds propres.

## 2.2 Les motivations externes :

L'analyse financière peut alors être conduite en vue d'étudier notamment le risque de contrepartie que représente la banque considérée, une opération majeure sur le capital, prise de participation par exemple, et l'achat ou de la vente d'actions.

### 2.2.1 L'étude de risque de contrepartie :

Cette étude pratiquée par les banques en vue de sélectionner leur risque de contrepartie, pour l'engagement des opérations sur le marché interbancaire ou sur les marchés d'instruments financiers.

### 2.2.2 L'étude d'une opération majeure sur le capital :

L'analyse financière consiste à réaliser un audit patrimonial, en vue de déterminer l'actif net, et à étudier les perspectives de résultat, elle est conduite lorsqu'il s'agit, par exemple de prendre une participation dans un établissement de crédit.

### 2.2.3 La formation de recommandation d'achat ou de vente d'actions

Enfin, une analyse financière d'un établissement de crédit peut être conduite, dans le cadre de la gestion de portefeuille d'actions, pour ceux des établissements dont les actions sont cotées sur le marché, et pour les établissements non cotées mais faisant l'objet d'une procédure de privatisation.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## Section 02 : Les objectifs généraux et le champ de l'analyse financière

Les objectifs assignés à une analyse financière dépendent, naturellement, de la raison pour laquelle cette analyse est conduite. Toutefois, de façon générale, l'analyse financière d'une banque poursuivra les deux principaux objectifs suivants : L'analyse des activités et des risques, d'une part, l'étude des résultats, de l'autre part.

Le champ de l'analyse peut être un établissement de crédit individuellement considéré ou un groupe comprenant une maison mère et une ou plusieurs filiales.

### 1 les objectifs généraux de l'analyse financière

On trouve une analyse des activités et des risques, et une analyse des résultats.

#### 1.1 L'analyse des activités et des risques :

Dans le cadre de ce premier objectif général, il s'agit d'identifier, de façon statique et / ou de façon dynamique :

- Les activités de la banque et les solutions de financement quelle a retenues, pour les activités exigeant la mise en place de financement ;
- Les différents risques générés par les métiers exercés, qu'il s'agisse des risques dits bancaire ou encore des risques opérationnels ;
- Enfin, l'aptitude de la banque à supporter les risques encourus. Au, niveau de ce premier objectif, seront notamment étudiés les bilans publiés de la banque considérée.

#### 1.2 L'analyse des résultats :

Le second objectif consiste à analyser les résultats afin d'identifier les principaux facteurs à l'origine du bénéfice ou de la perte de la période achevée et d'étudier les perspectives de résultat pour la période future.

A cet égard, seront étudiés les comptes de résultats publiés de la banque en question.

### 2 le champ de l'analyse financière :

Il peut être un établissement de crédit individuellement considéré ou un groupe comprenant une maison mère et une ou plusieurs filiales.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

## 2.1 L'analyse sur base individuelle :

Elle est effectuée à partir des comptes sociaux, encore appelés comptes individuels. Elle correspond assez largement à une approche juridique ; il s'agit, en effet, d'analyser les activités, les risques et les résultats d'une personne morale déterminée.

Toutefois, d'un point de vue économique, l'analyse sur base individuelle n'est pleinement pertinente que lorsque la personne morale en question ne détient pas de participations significatives. Dans le cas contraire, cette analyse apparaît restrictive, l'impact des filiales n'étant pas correctement apprécié.

## 2.2 L'analyse sur base consolidée :

Lorsqu'une société détient une ou plusieurs filiales, les comptes sociaux ne reflètent donc pas de façon exhaustive la situation économique : Le bilan social ne traduit qu'une fraction du patrimoine (celui des filiales est en quelque sorte « contracté » sur une ligne unique en titres de participations) et le compte de résultat social ne permet pas d'apprécier la rentabilité réelle de la société, compte tenu de la contribution effective de ses filiales.

En conséquence, il sera alors nécessaire de compléter l'analyse sur base individuelle par une analyse sur base consolidés, permettra d'analyser les activités, les risques et les résultats du groupe.

Les établissements de crédit étant organisés sous la forme de groupe (pour des raisons juridiques, fiscales ou encore organisationnelle), l'analyse sur base consolidée sera presque toujours privilégiée.

A cet effet, « les banques et établissements financiers sont tenus d'établir leurs comptes sous forme consolidés selon les condition fixées par le conseil »<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Ordonnance 03-11 du 26.08.2003 abrogeant la loi 90-10 du 14.04.1990, modifié et complétée, relative à la monnaie et au crédit Article 103.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## Section 3 : Les instruments comptables de l'analyse financière

Dans cette section, on s'intéressera dans un premier lieu au plan comptable bancaire, ensuite, aux documents de synthèse qui sont des comptes annuels publiables.

### 1 Le plan comptable bancaire (PCB) :

Les banques utilisent un plan comptable sectoriel adapté à la nature de leurs activités et aux contraintes qui pèsent sur elle.

#### 1.1 Les différentes classes relatives au plan comptable bancaire (PCB) :

Les banques et les établissements financiers sont tenus d'enregistrer leurs opérations en comptabilité conformément au plan de comptes bancaires, il regroupe les comptes de comptabilité bancaire en 9 classes numérotées de 1 à 9, et définies de la manière suivante :

##### -Classe 1 : Les opérations de trésorerie et les opérations interbancaires

Les comptes de cette classe enregistrent les espèces et les valeurs en caisse, les opérations de trésorerie et les opérations interbancaires.

##### -Classe 2 : Compte d'opérations avec la clientèle

Le compte de cette classe comprend l'ensemble des crédits distribués à la clientèle ainsi que les dépôts effectués par cette dernière, figurent également à cette classe, les prêts et emprunts réalisés avec la clientèle, les sociétés d'investissements, les compagnes d'assurances, et de retraite, ainsi que les autres entreprises admises comme intervenantes sur un marché organisé.

##### -Classe 3 : Portefeuilles-titres et compte de régularisations

Cette classe enregistre les opérations de recouvrement, les opérations avec les tiers, les autres emplois ainsi que les comptes de transitoires et des régularisations relatifs à l'ensemble des opérations de l'établissement assujetti.

##### -Classe 4 : Valeurs immobilisées

Cette classe enregistre les emplois destinés à servir de façon durable à l'activité des établissements assujetti, figurent à cette classe, les prêts subordonnés et les immobilisations, qu'elle soit financières corporelles ou incorporelles, y compris celles données en crédit –bail ou en location simple.

##### -Classe 5 : Fonds propres et assimilés

Cette classe enregistre l'ensemble des moyens de financement apportés ou laissés dans l'établissement assujetti de façon permanent ou durable.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## **-Classe 6 : Les charges**

Figurent dans cette classe l'ensemble des charges supportées pendant l'exercice par l'établissement assujetti (les charges d'exploitation bancaire qui sont relatives à l'activité proprement bancaire).

## **-Classe 7 : Les produits**

Englobent l'ensemble des produits réalisés durant l'exercice par l'établissement assujetti (les produits d'exploitation bancaire relatifs à l'activité proprement bancaire).

## **-Classe 8 : Les résultats**

Cette classe figure les soldes intermédiaires de gestion : le produit net bancaire, le résultat d'exploitation, le résultat exceptionnel et le résultat de l'exercice.

## **-Classe 9 : Le hors-bilan**

Les rubriques de cette classe enregistrent l'ensemble des engagements de l'établissement assujetti qu'ils soient données ou reçus.

### **1.2 Les principes comptables généraux :**

Les banques et les établissements financiers doivent enregistrer leur opérations selon les principes comptables définie par la loi n°7-11 du 25-11-2007 portant système comptable financier (SCF) et les textes n°8-15 du 26-5-2008. Les principes comptables sont comme suit :

- ✓ La continuité de l'exploitation : la banques est présumée pour suivre ses activités, c'est-à-dire considère comme devant continuer à fonction dans un avenir prévisible.
- ✓ Comptabilité d'engagement : les effets de transaction et autres évènements sont pris en compte dès que ces transactions ou évènements se produisent et non pas au moment des encaissements aux paiements, l'information financière a l'exception de l'information continue dans l'état des flux des trésoreries, ainsi établie et renseigné les utilisateurs, non seulement sur les transactions passées ayant entraîné des flux de liquidité mais règlement sur des obligations et autres évènements.
- ✓ Le rattachement des charges et des produits à l'exercice d'origine : ce principe exige que les charges et les produit de chaque exercice compte soient imputés a la période au cours de la quelle ils sont pris naissance sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges ou produits.
- ✓ Le coût historique : les biens acquis à titres onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition effectivement supporter par les établissements et maintenus à ce coût, le

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

choix de « coût historique » se justifie par le fait que la valeur d'origine constitue des informations vérifiables et représentatives.

- ✓ L'intangibilité de bilan d'ouverture : elle consacre le fait que le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de l'exercice précédent.
- ✓ La non compensation : ce principe n'indique qu'aucune compensation entre les différents postes.
- ✓ La permanence des méthodes d'évaluations et de présentations des comptes : afin de rendre comparable les informations composables sur plusieurs exercices et les méthodes d'évaluations et de présentations des comptes ne doit pas être modifié de l'exercice à l'autre.

## 2 Les comptes individuels publiables :

### 2.1 Le bilan

Selon PACAPEL et LAGARE, « le bilan est une présentation structurelle et valorisée de la situation du patrimoine et des flux économiques et financiers qui sont concernés depuis sa création »<sup>4</sup>.

Pierre CONSO ajoute que « le bilan est, en pratique, un des documents privilégiés de l'analyse financière quels que soient les inconvénients qu'il présente notamment en période d'inflation ».<sup>5</sup>

De façon générale, le bilan bancaire présente de façon équilibrée, la liste des actifs et des ressources de la banque.

#### 2.1.1 Les différences entre le bilan de la banque et le bilan des autres entreprises :

Ces différences apparaissent sur deux niveaux :

##### ➤ Au niveau du classement de l'actif :

L'actif du bilan de l'entreprise est classé selon un ordre de liquidité croissante et l'actif du bilan de la banque est classé selon un ordre de liquidité décroissante.

<sup>4</sup> Sylvie de COUSSERGUES, La banque : structure, marché, gestion, 2<sup>e</sup> éd, Dalloz, 1991.

<sup>5</sup> PACAPEL et LAGARE, Analyse comptable et financière des sociétés commerciales, Paris, Sirey.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## ➤ Au niveau du classement de passif :

Le classement du passif de l'entreprise se fait selon un ordre d'exigibilité croissante et celui de la banque se fait selon un ordre d'exigibilité décroissante.

### 2.1.2 Le contenu de l'actif de bilan<sup>6</sup>

L'actif du bilan doit être constitué par les postes suivants :

#### **-Poste1 : Caisse, banque centrale, Trésor public, Centre de chèques postaux**

Ce poste comprend :

- la caisse, qui compose des billets et pièces de monnaies algériennes et étrangères, ayant cours légal et des chèques de voyage ;
- les avoirs auprès de la banque centrale ;
- les avoirs auprès du trésor public ;
- les avoirs auprès du centre de chèques postaux.

#### **-Poste 2 : Actifs financiers détenus à des fins de transactions**

Ce poste comprend les actifs financiers acquis par l'établissement assujetti en vue de réaliser un gain capital à brève échéance, il s'agit des actifs financiers acquis avec l'intention d'acheter et de revendre à court terme pour réaliser des profits.

#### **-Poste 3 : Actifs financier disponible à la vente**

Ce poste comprend les actifs financiers qui ne figurent pas dans les postes 2, 4, 5, 6, 7 et le poste 11.

#### **-Poste 4 : Prêts et créances sur institutions financières**

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, il recouvre l'ensemble des prêts et des créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires, sur des institutions financières. Figurent aussi à ce poste, les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, lorsque ces opérations sont effectuées avec des institutions financières.

<sup>6</sup> Règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

## CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

### **-Poste 5 : Prêts et créances sur la clientèle**

Les prêts et créances à la clientèle sont des actifs financiers à paiement déterminés qui ne sont pas cotés sur un marché actif, ce poste comprend l'ensemble des prêts et des créances, détenues au titre d'opération bancaires, sur la clientèle autre que les institutions financières.

### **-Poste 6 : Actifs financiers détenues jusqu'à l'échéance**

Ce poste comprend les actifs financiers assortis de paiements déterminés et de d'une échéance fixée que l'établissement assujetti a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

### **-Poste 7 : Impôt courants-Actif**

Ce poste enregistre les avances et les acomptes versés à l'Etat, au titre notamment de l'impôt sur les résultats et les taxes sur le chiffre d'affaires, d'une manière générale, ce poste enregistre l'excédant de paiement sur le montant de l'impôt au titre de la période et des périodes précédentes.

### **-Poste 8 : Impôts différés-Actif**

Ce poste enregistre les montants d'impôts sur les résultats recouvrables au cours d'exercices futurs.

### **-Poste 9 : Autres actifs**

Ce poste comprend notamment les stocks et les créances sur des tiers qui ne figurant pas dans les autres postes d'actifs, à l'exclusion les comptes de régularisation, donc figure le capital souscrit non appelé ou non versé bien qu'appelé, du capital souscrit.

### **-Poste 10 : Comptes de régularisation**

Ce poste recouvre notamment la contrepartie des gains issus de l'évaluation des opérations de hors-bilan notamment sur titres et sur devises, les charges constatées d'avances et les produits à recevoir.

## CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

### **-Poste 11 : Participation dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées**

Ce poste comprend les titres de participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées qui ne sont pas détenus dans l'unique perspective d'une cession dans un proche avenir.

### **-Poste 12 : Immeubles de placement**

Ce poste comprend les biens immobiliers détenus par les établissements assujettis pour en retirer des loyers et pour valoriser le capital, il comprend aussi les immeubles (non occupés) détenus en vue d'être loués dans le cadre d'un contrat location simple.

### **-Poste 13 : Immobilisations corporelles**

Ce poste comprend les actifs corporels détenus par un établissement assujetti, pour la production, la fourniture de service, la location, l'utilisation à des fins administratives et dont la durée d'utilisation est censée se prolonger au-delà de la durée d'un exercice, il comprend aussi les biens précédemment loués dans le cadre d'un contrat de location-financement.

### **-Poste 14 : Immobilisations incorporelles**

Ce poste comprend notamment les fonds commerciaux acquis, les marques, les logiciels informatiques ou autres, licences d'exploitations, les franchises les frais.

### **-Poste 15 : Ecart d'acquisition**

Ce poste comprend les écarts d'acquisitions positifs, ou négatifs résultant d'un regroupement d'entreprise dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition.

### **2.1.2 Le contenu des postes du passif de bilan<sup>7</sup>**

Le passif du bilan doit comprendre les postes suivantes :

#### **-Poste 1 : Banque Centrale**

Ce poste comprend les dettes à l'égard de la Banque Centrale de pays d'implantation de l'établissement assujetti, exigible à vue, ou pour lesquelles une durée ou un préavis de 24

---

<sup>7</sup> Règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

heurs ou d'un jour ouvrable est nécessaire, les autres dettes à l'égard de ces institutions sont inscrites au poste 2 du passif.

## **-Poste 2 : Dettes envers les institutions financières**

Ce poste recouvre dettes au titres d'opérations bancaires à l'égard des institutions financières, à l'exception des emprunts subordonnés qui figurent au poste 12 du passif et des dettes matérialisées par un titre entrant dans l'activité de portefeuille inscrit au poste 4 , donc il figure les valeurs données en pension, quel que soit le support de l'opération, lorsque ces opérations sont effectuées avec des institutions financières.

## **-Poste 3 : Dettes envers la clientèle**

Ce poste recouvre les dettes à l'égard des agents économiques autres que les institutions financières, à l'exception des titres subordonnés inscrits au poste 12 du passif et des dettes matérialisées par un titre entrant dans l'activité de portefeuille inscrit au poste 4 du passif.

## **-Poste 4 : Dettes représentées par un titre**

Ce poste comprend les dettes représentées par des titres émis par l'établissement assujetti en Algérie et à l'étranger, à l'exception des titres subordonnés inscrits au poste 12 du passif, figurent notamment à ce poste les bons de caisse, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables émis en Algérie, les titres de même nature émis à l'étranger, les obligations et autres à revenu fixe .

## **-Poste 5 : Impôts courants-passif**

Ce poste enregistre l'impôt exigible de la période et des périodes précédentes dans la mesure où il n'est pas payé.

## **-Poste 6 : Impôts différés-passif**

Ce poste enregistre les montants payables au cours d'exercice futurs (cas d'un produit comptabilisé mais imposable sur les exercices futurs).

## **-Poste 7 : Autres passifs**

Ce poste comprend notamment les dettes des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif, l'exclusion des comptes de régularisations inscrit au poste 8.

## **CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE**

---

### **-Poste 8 : Comptes de régularisation**

Ce poste recouvre notamment la contrepartie des pertes issues de l'évaluation des opérations de hors bilan notamment sur titres et sur devise, les produits constatés d'avances et les charges à payer.

### **-Poste 9 : Provision pour risques et charges**

Ce poste recouvre les provisions pour des pertes dont les événements rendent la survenance probable et dont l'évaluation et la réalisation sont incertaines, figurent également à ce poste, les provisions pour pensions et obligations similaires (engagement de retraite) à l'égard du personnel des associés et mandataires sociaux de l'établissement assujetti.

### **-Poste 10 : Subventions d'équipements- autres subventions d'investissements**

Ce poste comprend les subventions dont bénéficie l'établissement assujetti en vue d'acquérir ou de créer des biens déterminés.

### **-Poste 11 : fonds pour risques bancaires généraux**

Ce poste comprend les montants affectés à la couverture des risques généraux, lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires.

### **-Poste 12 : dettes subordonnées**

Ce poste comprend les fonds provenant de l'émission des titres ou d'emprunts subordonnés dont le remboursement, en cas de liquidation n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

### **-Poste 13 : Capital**

Ce poste correspond à la valeur nominale des actions et autres titres composant le capital social.

### **-Poste 14: Primes liées au capital**

Ce poste comprend les primes liées au capital souscrit notamment, les primes d'émission, d'apport, de fusion, de scission ou de conversion d'obligations en actions.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## **-Poste 15 : Réserves**

Ce poste comprend les réserves dotées par prélèvement sur les bénéfices des exercices précédents.

## **-Poste 16 : Ecart d'évaluation**

Ce poste enregistre les soldes des profits et des prêts non enregistrés en résultat et résultant de l'évaluation à leur juste valeur de certains éléments du bilan, conformément à la réglementation.

## **-Poste 17 : Ecart de réévaluation**

Ce poste enregistre les plus-values de réévaluation constatées sur les immobilisations faisant l'objet d'une réévaluation dans les conditions réglementaires.

## **-Poste 18 : Report à nouveau**

Ce poste exprime le montant cumulé la fraction des résultats des exercices antérieurs pour lesquelles aucune affectation n'a encore décidée.

## **-Poste 19 : Résultat de l'exercice**

Ce poste enregistre le bénéfice ou la perte de l'exercice.

### **2.2 Le hors-bilan<sup>8</sup> :**

Le hors- bilan assure le suivi comptable des activités qui n'impliquent pas un décaissement ou encaissement de la part d'une banque, il enregistre les engagements par signature, les opérations de change, et les opérations sur devises.

#### **2.2.1 Le contenu de hors-bilan<sup>9</sup>**

Le hors-bilan est constitué par les postes suivants :

<sup>8</sup> [www.trader-finance.fr](http://www.trader-finance.fr) > Lexique Finance.

<sup>9</sup> Règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

## CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

### **-Poste 1 : Engagement de financement en faveur des institutions financières**

Ce poste comprend notamment les accords de refinancement, les acceptations à payer ou les engagements de payer, les confirmations d'ouverture des crédits documentaires des institutions financières.

### **-Poste 2 : Engagement de financement en faveur de clientèle**

Ce poste comprend notamment les ouvertures des crédits confirmés, les lignes de substitution des billets de trésorerie, les engagements sur facilité d'émission des titres en faveur de la clientèle.

### **-Poste 3 : Engagement de garantie d'ordre des institutions financières**

Ce poste comprend les cautions, avals et autres garanties d'ordre des institutions financières.

### **-Poste 4 : Engagement de garantie d'ordre de la clientèle**

Ce poste recouvre notamment les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'agents économiques que les institutions financières.

### **-Poste 5 : Autres engagements donnés**

Ce poste comprend les titres et les devises à livrer par les établissements assujetti.

### **-Poste 6 : Engagement de financement reçus des institutions financières**

Ce poste comprend les accords de refinancement et les engagements divers reçus des institutions financières.

### **-Poste 7 : Engagements des garanties reçus des institutions financières**

Ce poste comprend les cautions, avals et autres garanties reçues des institutions financières.

### **-Poste 8 : Autres engagements reçus**

Ce poste comprend les titres et les devises à recevoir par les établissements assujettis.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## 2.3 Le compte de résultat :<sup>10</sup>

Le compte de résultat est un document qui enregistre les flux des produits et des charges intervenus au cours d'un exercice, il regroupe les comptes appartenant aux classes 6 et 7 du plan comptable bancaire, en d'autres termes, le compte de résultat est composé des soldes débiteurs, des comptes charges de classe 6 du PCB et des soldes créditeurs des comptes produits de la classe 7 du PCB.

### 2.3.1 Les charges

Les charges sont constituées par les postes suivants :

#### **-Poste 1 : Intérêts et charges assimilées**

Ce poste comprend les charges assimilées et les intérêts, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculés en fonction de la durée et de montant de la dette ou de l'engagement reçu.

#### **-Poste 2 : Charges sur opération de crédit-bail et opérations assimilées**

Ce poste recouvre les charges sur opérations de location simple provenant des immobilisations acquises en vue de la location figurant au poste 10 de l'actif de bilan, il n'est servi que par les établissements assujettis habilité à effectuer des opérations de crédit- bail lorsqu'ils font des opérations de location simple.

#### **-Poste 4 : Commissions**

Ce poste recouvre les charges d'exploitation bancaire sous forme de commission ayant pour origine services rendus par des tiers, l'exception des charges figurant au poste 1 compte de résultats.

#### **-Poste 5 : Autres charges d'exploitation bancaire**

Ce poste comprend l'ensemble des charges d'exploitation bancaire à l'exclusion de celles inscrites aux postes 1, 2, 3 et 4 ci-dessus.

---

<sup>10</sup> Règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

## **-Poste 6 : Charges d'exploitation générale**

Ce poste comprend les services, les frais de personnel, les impôts et taxes et les charges diverses.

## **-Poste 7 : Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables**

Ce poste comprend les dotations aux provisions sur créances douteuses, les dotations aux provisions sur dépréciation du portefeuille –titres, les dotations aux provisions pour risques et charges, les dotations aux provisions réglementaires, les pertes sur créances irrécupérables, et les dotations du fonds pour risques bancaires généraux.

## **-Poste 8 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles**

Ce poste recouvre les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation afférente aux immobilisations corporelles et incorporelles inscrites aux postes 11 et 12 de l'actif de bilan.

## **-Poste 9 : Charges exceptionnelles**

Ce poste comprend les charges survenant de manière exceptionnelles et ne relavent pas de l'activité courant de l'établissement assujetti.

## **-Poste 10 : Impôts sur bénéfices**

Ce poste correspond au montant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

## **-Poste 11 : Bénéfices de l'exercice**

Ce poste correspond au résultat bénéfices de l'exercice.

### **2.3.2 Les produits**

Les produits sont constitués par les postes suivants :

## **-Poste 1 : Intérêts et produits assimilés**

Ce poste comprend les produits et les intérêts assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêt.

## **CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE**

---

### **-Poste 2 : Produits sur opération de crédit-bail et opération assimilées**

Ce poste recouvre les produits provenant des éléments inscrits au poste 9 de l'actif de bilan notamment les loyers et les plus values de cession relatives à des immobilisations données en crédit-bail ou en location avec option d'achat.

### **-Poste 3 : Produits sur opérations de la location simple**

Ce poste comprend les produits sur opération de la location simple des immobilisations acquises en vue de la location, figurent au poste 10 de l'actif du bilan.

### **-Poste 4 : Produits des titres à revenu variable**

Ce poste comprend des dividendes et autres revenus des actions et autres titres à revenus variables, des participations des titres de l'activité de portefeuille et des parts des entreprises.

### **-Poste 5 : Commissions**

Ce poste recouvre les produits d'exploitation bancaire sous forme des commissions correspondant à la rémunération des services fournis à des tiers, à l'exception des produits au poste des produits de compte de résultat.

### **-Poste 6 : Produits d'exploitation bancaire**

Ce poste comprend l'ensemble des produits d'exploitation bancaire, à l'exclusion de ceux inscrits aux postes 1, 2, 3, 4 et 5 ci-dessus.

### **-Poste 7 : Produits divers**

Ce poste comprend les produits générés par des activités non bancaires telles que les services informatiques et les publications.

### **-Poste 8 : Reprise des provisions et récupération sur créances amorties**

Ce poste comprend les provisions et récupération sur créances amorties, figure également à ce poste, les reprises de fonds sur risques bancaires généraux.

### **-Poste 10 : Produits exceptionnels**

Ce poste comprend les produits générés de manière exceptionnelle et ne relevant de l'activité courante de l'établissement assujetti.

# CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

## **-Poste 10 : Perte de l'exercice**

Ce poste correspond au résultat déficitaire de l'exercice.

### **2.4 L'Annexe :**

« L'annexe est constitué de toutes les informations d'importance significative permettant une meilleure appréciation du patrimoine, de la situation financière, des risques encourus et des résultats des établissements de crédits »<sup>11</sup>.

#### **2.4.1 Le contenu de l'annexe**

L'annexe doit fournir les informations notamment sur les comptes annuels individuels publiables et sur le choix des méthodes utilisées.

#### **-Informations sur le choix des méthodes utilisées :**

Les établissements assujettis mentionnent les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers poste de bilan, du compte de résultat et de la présente annexe ainsi que les méthodes des corrections de valeurs utilisées, tout changement de méthodes et de présentation des comptes individuels annuels doit être décrit et justifié dans l'annexe .

#### **-Informations sur les comptes annuels individuels :**

##### **✓ Pour le bilan**

Les établissements assujettis donnent le mouvement ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (qui comprend les immobilisations, y compris celle données en crédit-bail ou location simple et les immobilisations financières incluant les obligations et autres titres à revenu fixe et les locations à revenu variable figurant 2, 5, 7, 8 et 13 de l'actif du bilan).

Les établissements assujettis indiquent la ventilation, selon leur durée résiduelle en distinguant les tranches jusqu'à trois(3) mois, entre trois(3) et un(1) an, plus d'un(1) an à cinq(5) ans et plus de cinq(5)ans de leurs créances et dettes sur les institutions financières et sur la clientèle, des obligations et autres titres à revenu fixe ainsi de leur dettes représentées par un titre.

---

<sup>11</sup> Règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

## CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE DE L'ANALYSE FINANCIERE

---

### ✓ Pour le hors bilan

Les établissements assujettis mentionnent :

- Les actifs donnés en garantie de leurs propres engagements en d'engagements des tiers et les postes du passif et de hors-bilan auxquels se rapportent ces actifs.
- Les actifs reçus en garantie.

### ✓ Pour le compte de résultat

Les établissements assujettis indiquent :

- La ventilation des commissions, tant en produits qu'en charges, entre les commissions sur opérations avec les institutions financières, les commissions sur opérations avec la clientèle, les commissions relatives aux opérations sur titres, les commissions sur opérations de changes, et les commissions sur présentations des services pour compte de tiers.
- La ventilation des produits et des charges exceptionnels.
- La ventilation des produits et des charges imputables à un exercice antérieur.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

### CHAPITRE 02: Rentabilité : Concepts et Méthodes d'analyse

Partant du principe selon lequel les banques doivent axer leurs stratégies prioritairement sur des objectifs d'amélioration de la rentabilité, une manière d'agir serait tout d'abord de bien appréhender ces notions de base et maîtriser les outils de sa gestion.

Pour y arriver le présent chapitre sera structuré en trois sections:

- Dans la première et la deuxième section, nous allons passer en revue les fondements théoriques et conceptuels de la rentabilité en milieu bancaire « définition, objectifs, outils de gestion ».
- La troisième section sera consacrée aux méthodes d'analyse de la rentabilité bancaire.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

### Section 01 : Concept de la rentabilité

Il serait difficile de bien fonder un système d'analyse de la rentabilité si cette dernière n'était pas définie dès l'abord.

#### 1. Définition de la rentabilité :

La rentabilité est une notion qui varie selon l'approche que l'on retient. On parle de rentabilité brute, nette, d'exploitation, économique, financière, d'un placement, etc. Voilà pourquoi il est souvent utile de calculer plusieurs ratios pour avoir la vision la plus précise possible de la rentabilité de l'entreprise étudiée.

Selon Pierre CONSO, « la rentabilité est une notion qui s'applique à toute action économique mettant en œuvre les moyens matériels, humains et financiers. Elle s'exprime par le rapport résultat/moyens et elle est une mesure monétaire de l'efficience »<sup>1</sup>.

Pour MOISSON, M., « avoir une entreprise rentable est un devoir essentiel pour un chef d'entreprise »<sup>2</sup>.

Généralement, la rentabilité d'une banque représente son aptitude et sa capacité, à dégager de son exploitation des gains suffisants, après déduction des coûts nécessaires à cette exploitation, pour faire face à son futur. Il s'agit donc de mettre en relation les profits réalisés et les capitaux engagés pour les obtenir.

Toute banque se trouve dans l'obligation d'apprécier le niveau de sa rentabilité, vue son importance en tant que :

- A tout concurrentiel pour accroître sa part de marché ;
- Véritable moyen pour renforcer les fonds propres. Ces fonds propres sont la base économique de l'exploitation bancaire. Leurs fonctions principales consistent à financer le développement de la banque, à assurer son indépendance et sa solidité financière, et enfin, à satisfaire la réglementation prudentielle.
- Mesure quantitative du succès du management dans les domaines clés que sont la qualité des actifs, le contrôle des frais généraux et la capacité à générer des revenus.

Deux grandes approches de la rentabilité dominent l'analyse financière :

<sup>1</sup> Pierre CONSO ; La gestion de l'entreprise ; Tome1 ; 7<sup>ème</sup> édition ; Dunod ; Paris ,1995.

<sup>2</sup> MOISSON M; L'étude de la rentabilité des entreprises; les éditions d'organisation, Paris, 1962.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

- les banques s'intéressent principalement à la **rentabilité économique**, qui rapporte les bénéfices d'exploitation aux capitaux mis en œuvre,
- Les actionnaires sont plus attentifs à la **rentabilité financière**, rapport du résultat net sur les capitaux propres, qui définit la rémunération de leurs apports.

### 2 .La rentabilité économique :

Cet indicateur permet de mesurer le retour sur investissement des capitaux, quel que soit leur origine : fonds propres ou /et capitaux empruntés. Il s'agit donc de mesurer la performance de la mise en œuvre des capitaux, indépendamment de leur mode de financement.

En effet la rentabilité économique rapporte le résultat économique aux moyens économiques employés pour l'obtenir. Au numérateur, comme résultat économique, on utilise souvent l'excédent brut d'exploitation (rentabilité économique brute) ou le résultat d'exploitation (rentabilité économique nette), le premier est un solde qui prend compte de l'incidence de la gestion du personnel (frais de personnel) et des charges des services. Quant au deuxième, il inclut les charges d'amortissements et de provisions. Au dénominateur, comme moyens économiques, on utilise les actifs utilisés de manière continue dans l'exploitation de la banque (valeurs immobilisées et le besoin en fonds de roulement d'exploitation). A défaut de l'évaluation du capital économique, l'actif total peut être utilisé.

### 3. La rentabilité financière ou « rentabilité des capitaux propres » :

La rentabilité économique n'est toutefois pas significative pour les apporteurs de capitaux : ce qui est pertinent pour eux est la rentabilité non pas de l'ensemble des capitaux, mais celle des capitaux propres seulement.

La rentabilité financière témoigne de la capacité de la banque à rémunérer ses actionnaires.

Elle est exprimée par le rapport entre le résultat net et les capitaux propres mis en œuvre pour l'obtenir. Toutefois, lorsque le résultat net est perturbé par des éléments à caractère exceptionnel, il sera préférable de retenir, pour le numérateur, le résultat courant avant impôt, voire le résultat d'exploitation (après impôt).

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

### Section 2 : Suivi et gestion de la rentabilité<sup>3</sup>

Une meilleure rentabilité exige pour la banque des efforts considérables pour assurer la maîtrise des risques, mieux appréhender la formation des coûts bancaires, et gérer le capital.

#### 1. Maîtrise des risques :

La rentabilité résulte du processus de transformation développé par les banques dans leur fonction d'intermédiation. Cette activité de transformation est bien sûr à l'origine de risques que la banque gère en vue d'obtenir un profit maximal. Le résultat de la banque va donc largement dépendre de la gestion de l'équilibre rentabilité/risque.

Le management des risques est l'ensemble des outils, des techniques et des dispositifs organisationnels, permettant l'identification, la mesure et le suivi des risques.

On distingue entre gestion interne et gestion globale. La première porte sur les risques pris individuellement, et selon leur nature (risque de marché, risque de liquidité, risque de crédit ...etc.).

Tandis que la gestion globale suppose une consolidation de tous les risques et la prise en compte de leurs interdépendances.

La gestion des risques est un processus logique comprenant, de manière générale, six étapes<sup>4</sup> :

1. Identification des risques
2. Evaluation et mesure des risques.
3. Analyse, décision et planification des mesures
4. Gestion opérationnelle des risques
5. Surveillance des risques.
6. Reporting des risques

#### 1.1 Identification des risques :

Les risques évoluent avec les changements de l'environnement interne et externe de la banque. Il faut donc les identifier en permanence.

#### 1.2 Evaluation et mesure des risques :

Elle consiste à quantifier la probabilité de survenance du risque et les pertes qui en résultent.

Une bonne évaluation du risque constituera un facteur décisif du choix de l'établissement.

<sup>3</sup> MILOUDI Fatima ; Mesure et analyse de la rentabilité par centre de profit ; Mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque ; 2008.

<sup>4</sup> JACOB Henri, SARDI Antoine. ; Management des risques bancaires ; AFGES, Paris, 2001 ; page 22.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

### 1.3 Analyse, décision et planification des mesures :

Ce n'est qu'après avoir procédé à l'analyse des variables qui sont à l'origine du risque que les mesures seront recherchées. Une décision sera alors prise et les actions à appliquer seront planifiées.

### 1.4 Gestion opérationnelle des risques :

Dans cette étape, plans, stratégies et moyens sont mis en œuvre. Chaque risque est géré par l'unité désignée à cet effet.

### 1.5 Surveillance des risques :

La gestion du risque demande un contrôle régulier de ce dernier afin de s'assurer que les décisions prises sont toujours optimales et que les limites fixées sont toujours respectées.

### 1.6 Reporting des risques :

Le système de reporting est l'aboutissement logique de tout le processus. Les résultats de la gestion des risques sont appréciés dans des rapports qui seront destinés aux différents centres de responsabilité de la banque (direction générale, conseil d'administration, etc.).

## 2. Maîtrise des coûts :

Quantitativement, les frais généraux représentent une part importante des charges du compte de résultat et absorbent la plus grande part de la rentabilité brute d'un établissement de crédit. Afin de secréter un bénéfice satisfaisant, la maîtrise des frais généraux est indispensable. L'effort de la banque en termes de leur gestion consiste à veiller à ce que les frais fixes ne pèsent pas sur la rentabilité de la banque, cela peut se traduire par une recherche de fonds à faible coût ou une tarification adéquate des produits et services.

## 3. Gestion du capital :

Les fonds propres jouent un rôle fondamental au niveau d'un établissement de crédit, dans ce sens, la banque se doit d'atteindre un niveau de rentabilité et de se fixer une limite objective conditionnée par la bonne gestion financière. Celle-ci est fonction de l'équilibre entre la croissance (les fonds propres sont nécessaires pour la financer), la structure financière (les fonds propres sont la garantie vis-à-vis des créanciers) et la rentabilité (les fonds propres sont des ressources chères).

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

Une bonne gestion des fonds propres consiste à une allocation rationnelle de cette ressource rare entre les différentes activités, en tenant compte de leurs niveaux de risque et les marges qu'elles dégagent.

### Section 03: Les méthodes d'analyse de la rentabilité de la banque :

Le compte de résultat permet de mesurer la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices, au cours d'un temps déterminé. Il reprend alors l'ensemble des produits et des charges enregistrées par l'entreprise au cours de cette période et en détermine le solde qui constitue le résultat de l'entreprise.

L'analyse de la rentabilité des établissements de crédit à partir de la seule lecture du solde du compte de résultat, ne permet pas d'aboutir à une appréciation précise de la situation de l'entreprise. Pour porter un diagnostic pertinent, il faut donc s'intéresser aux différents facteurs qui sont à l'origine de la détermination du compte de résultat. Cette analyse détaillée peut se faire à l'aide des méthodes telles que celles des soldes intermédiaires de gestion, des ratios et du calcul des marges.

#### 1 L'analyse de la rentabilité par la méthode des soldes intermédiaire de gestion « SIG » :<sup>5</sup>

Cette approche consiste, à partir des charges et produits du compte de résultat, à mettre en évidence les soldes intermédiaires de gestion. Ces soldes sont globalement le produit net bancaire, le résultat brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant avant impôt et le résultat net.

Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet de dégager à partir de compte de résultat des grandeurs brutes caractéristiques.

Tableau 1 : les grandeurs caractéristiques des SIG

Charges	Produits	SIG
1. Intérêts payés	2. Intérêt reçu	A. Marge intérêt $A=2-1$
3. Allocation nettes aux provisions		B= Marge d'intérêt net $B=A-1+3$

<sup>5</sup> Dr Latifé Ghalayini, Monnaie et banque, Dar al-Lubnani, Liban, 2006

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

<b>4. Commission payés</b>	<b>5. Commission reçues</b>	<b>C. Produit net bancaire</b> $C = B + 5 - 4$
	<b>6. Revenu sur titre à revenu variable</b>	
<b>7. Autres charge d'exploitation bancaire</b>	<b>8. Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>D. Produit globale bancaire</b> $D = C + 8 - 7 + 6$
<b>9. Charges générales d'exploitation (frais généraux)</b>		
<b>10. Dotation aux amortissements et aux provisions corporelles et incorporelles</b>		<b>E= Résultat brut d'exploitation</b> $E = D - 9 - 10$
<b>11. Dotations nettes des corrections de valeurs sur immobilisations financiers</b>		
<b>12. Dotations nettes des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan</b>		<b>F. Résultat d'exploitation</b> $F = E - 12 - 11$
<b>13. Pertes sur instruments financiers</b>	<b>14. Gains sur instruments financiers</b>	<b>G. Résultat courant avant impôts</b> $G = F + 14 - 13$
<b>12. Charges exceptionnels</b>	<b>13. Produits exceptionnels</b>	<b>H. Résultat exceptionnel</b> $H = 13 - 12$
<b>14. impôts sur le bénéfice</b>		<b>1. Résultat net</b> $I = H - 14$

Source : Dr Latifé Ghalayini, Monnaie et banque, Dar al-Lubnani, Liban, 2006, Page 231.

La fonction des soldes intermédiaires de gestion est de permettre une étude fragmentée des diverses étapes du compte de résultat.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

### 1.1 Le produit net bancaire « PNB » :

Le PNB représente la marge brute dégagée par les établissements de crédits sur l'ensemble de leurs activités bancaires. Le PNB peut être rapproché de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises non financières. C'est l'indicateur retenu en matière d'analyse de l'activité. Il se calcule par la différence entre produits d'exploitation bancaire et les charges d'exploitations bancaires qui sont habituelles : Operation de trésorerie et interbancaire, operation avec la clientèle et operation sur titres.

On peut distinguer deux composantes au sein de ce PNB :

-La composante marge d'intermédiation correspond à la différence entre les produits des intérêts perçus et les charges financières versées à la clientèle ou à d'autres établissements financiers sur la collecte. Le niveau de cette marge dépend de la structure actif/passif de l'établissement et présente une très forte exposition à l'évolution des taux.

-La composante commission provenant de la tarification des services vendus par l'établissement bancaire. Il est souhaitable que la part des commissions dans la composition du PNB soit assez représentative, car celles-ci sont insensibles à l'évolution des taux, et un niveau élevé assure donc une certaine pérennité de résultat à l'entreprise bancaire. A cet égard, le chiffre de 30% est souvent cité comme objectif. Dans la réalité, la moyenne des banques se situe entre 15 et 30% et il est certain que celles représentant les taux les plus faibles ont, au travers des commissions un gisement de rentabilité significatif.

### 1.2 Le produit global d'exploitation :

Le PGE est une marge brute dégagée sur l'ensemble des activités, bancaires et non bancaire. Il tient compte notamment des résultats de la gestion des participations de la banque (cession ; par exemple). Ainsi à côté des deux composantes au sein du PNB, il y a une troisième composante qui est la plus ou moins value. En effet, l'établissement de crédit peut constater des plus ou moins value de cession qui seront comptabilisées dans ces postes au même titre que la reprise de provision, le cas échéant, sur titre de placement. Des plus ou moins value latent qui sont directement comptabilisées en application du principe market to market<sup>6</sup> pour les titres de portefeuille de négociation, soit provisionnées s'il s'agit de titres de placement. Les autres produits et charges d'exploitation bancaire comptabilisent différents éléments

---

<sup>6</sup> Market to market : C'est une technique, utilisée en comptabilité et dans le monde de la finance, qui consiste à déterminer la valeur d'un actif par rapport à son prix actuel sur le marché.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

issus d'activités accessoire, mais relevant de l'exploitation comme, par exemple, la promotion immobilière.

### 1.3 Le résultat brut d'exploitation :

Le RBE est la marge dégagée par les établissements de crédits après prise en compte des frais généraux et les dotations aux provisions corporelle et incorporelles. C'est le premier solde intermédiaire permettant de mesurer la rentabilité. En effet, il indique clairement le niveau de la marge dégagée par l'activité courante et permet surtout une bonne comparaison entre les banques ayant des structures ou des réseaux différents (comparés à certaines banques de taille moyenne, les grandes banques à réseau ont souvent un fort PNB qu'est corrigé par des frais généraux très important).

### 1.4 Le résultat d'exploitation :

Le RE est obtenu après dotation aux provisions sur créances douteuses (coût du risque), le résultat d'exploitation, est donc la marge dégagée sur l'ensemble des activités bancaires après pris en compte des frais de structure (frais généraux au sens large) et du coût risque. Ce dernier (le coût risque) comprend :

- ✓ Le provisionnement en capital des créances douteuses ou des engagements de hors bilan douteux ;
- ✓ Le provisionnement des risques-pays ;
- ✓ Le provisionnement des risques et charges qui ne peuvent être reliés à un actif précis, mais qui revêtent néanmoins un caractère courant.

Le résultat d'exploitation représente, donc, un solde économiquement significatif. En effet, il s'agit du résultat dégagé par l'ensemble des activités bancaires, après prise en compte des frais de structure et des pertes (latentes ou réalisées) induits par la survenance de l'ensemble des risques bancaires ; en outre, ce solde n'est pas des cessions d'actifs immobilisés, des éléments exceptionnels ou par la fiscalité des sociétés.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

### 1.5 Le résultat courant avant impôt (RCAI) :

Obtenu après comptabilisation des gains ou pertes sur actifs immobilisée (cession d'actif corporels et incorporels, solde des opérations sur titres de participation), le résultat courant avant impôt, est la marge dégagée sur l'ensemble des activités courantes, après prise en compte des frais de structure et du coût de risque.

Le RCAI prend, donc, en compte des résultats de cession. Or, ces résultats, selon les établissements, revêtent effectivement un caractère courant ou, au contraire, présentent un aspect plutôt exceptionnel. Par ailleurs, on révélera que le résultat courant avant impôts peut être fortement influencé par des décisions prises relativement aux participations détenues.

Synthèse de l'ensemble des charges et des produit liés à l'activité courante de l'établissement, le RCAI est donc un solde économiquement significatif, sous réserve toutefois du caractère (effectivement courant ou plutôt exceptionnel) des cessions d'actifs immobilisés.

### 1.6 Le résultat net (RN) :

Le résultat net (bénéfice ou perte de l'exercice) sera constitué par prise en compte des dotations nettes aux FRBG (Fonds pour Risque Bancaire Généraux), du solde des pertes et profits divers de caractère exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices.

Facilement disponible et officiellement contrôlé, le bénéfice net est un indicateur final, synthétique, qui intègre tous les produits et charges de l'exploitation bancaire. Il résulte mécaniquement d'une série de soldes intermédiaires. Son élasticité et ces variations dépendent essentiellement des mouvements affectant ces soldes sur lesquels « la politique » de la banque à un effet direct.

Ainsi, le résultat net peut être fortement influencé par :

- ✓ Des éléments dont la fréquence est limitée, voir très faible, (opérations exceptionnelles) mais dont l'impact financier est élevé ;
- ✓ Des particularités fiscales, susceptibles de se traduire par un écart important entre l'impôt théorique et l'impôt effectif ;
- ✓ La politique suivi par des dirigeants en ce qui concerne les risques généraux (dotations ou reprise aux fonds pour risques bancaires généraux) ;

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

- ✓ La politique de sur ou sous provisionnement des risques pays ou des créances immobilières ;
- ✓ La politique de dotations aux amortissements et l'évaluation des immobilisations.

En ce sens, au-delà de son caractère complet et de sa valeur juridique, le résultat net est à interpréter avec prudence et en mettant en exergue l'impact des opérations ou des décisions ayant un caractère non récurrent ou exceptionnel.

Outil comptable réglementaire accompagné d'une grande latitude laissé aux opérateurs, le résultat net n'est pas un indicateur suffisant de mesure de la rentabilité d'une banque. Le recours à un retraitement économique qui intègre : La politique de provisionnement des risques, l'effet de valorisation des fonds propres, le coût de produits et des charges exceptionnels... etc. Se révèle nécessaire. Une image plus sincère de la rentabilité de la banque pourra ainsi être obtenue.

Enfin l'analyse pluriannuelle (au minimum sur trois exercices) des divers soldes intermédiaires permettra seule d'apprécier la qualité des chiffres : PNB (en distinguant la part de commissions), RBE, RE, RCAI et résultat net.

### **2 L'analyse de la rentabilité par la méthode des ratios :**

Les ratios permettent de constituer une information synthétique interne pour les dirigeants et externe pour les tiers, de visualiser une évolution historique ou prévisionnelle, d'établir des comparaisons et d'aider à la prise de décision.

Les principaux ratios de rentabilité peuvent être regroupés en deux catégories : Les ratios de rentabilité d'exploitation et les ratios de rentabilité globale.

#### **2.1 Les ratios de rentabilité d'exploitation <sup>7</sup>:**

Deux ratios d'exploitation sont couramment utilisés : Le coefficient brut d'exploitation et le coefficient net d'exploitation.

---

<sup>7</sup> Mlle LOUNIS Samira, « Analyse financière d'une banque, cas CNEP-banque », option : Monnaie Finance Banque, promotion : 2009.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

### 2.1.1 Le coefficient brut d'exploitation :

Le CBE =

$$\frac{\text{Dépenses d'exploitation}}{\text{Recettes d'exploitation}} = \frac{\text{Charges d'exploitation bancaire} + \text{charges d'exploitation globales}}{\text{Produits d'exploitation bancaire}}$$

Ce coefficient exprime, en rapportant l'ensemble des dépenses d'exploitation (charges d'exploitation bancaire et frais de structure) aux recettes d'exploitation (produit d'exploitation bancaire), la capacité de la banque à couvrir l'ensemble de ses charges d'exploitation par des produits de même nature.

### 2.1.2 Le coefficient net d'exploitation :

$$\text{Le CNE} = \frac{\text{frais généraux (ou de structure)}}{\text{produit net bancaire}}$$

Ce coefficient montre, en rapportant les frais de structure au produit net bancaire, la part du PNB absorbée par les frais de fonctionnement de la banque.

Il indique, donc la part de la richesse produite qui est absorbée par l'ensemble des frais généraux (frais de structure) qu'il a fallu engager pour produire cette richesse.

Symétriquement, le ratio résultat brut d'exploitation (RBE) rapporté au produit net bancaire (PNB) indique qu'elle est la part de la richesse produite qui demeure à la disposition d'un établissement de crédit, après paiement des frais de structure, pour provisionner les risques de crédit et rémunérer les actionnaires.

Le niveau du coefficient net d'exploitation d'un établissement de crédit (ou globalement d'un système bancaire) est assez fortement significatif pour l'analyste financier. De façon générale, deux conclusions complémentaires seront formulées face à un coefficient net d'exploitation relativement élevé :

- La rentabilité nette sera modérée, voire faible, lorsque les circonstances seront favorables (notamment lorsque l'effort net de provisionnement sera limité) ;
- La rentabilité nette sera faible, voire négative, lorsque les conditions seront moins favorables. En effet, la marge de manœuvre disponible après paiement des frais de structure est alors insuffisante pour préserver la rentabilité.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

A l'inverse, un coefficient d'exploitation faible signifie qu'un établissement dispose d'une marge de manœuvre pour absorber des évolutions défavorables.

### 2.2 . Les ratios de rentabilité globale :

Deux ratios de rentabilité globale sont couramment utilisés : le coefficient de rendement et le coefficient de rentabilité

#### 2.2.1 Le coefficient de rendement :

$$\text{ROA} = \frac{\text{Bénéfice Net}}{\text{Total du bilan}}$$

Le coefficient de rendement (des actifs) ou ratio de marge nette globale ou encore « Return On Assets » permet de relier, en rapportant le bénéfice net au total du bilan, le résultat net à l'ensemble de l'activité. La portée de ce ratio a été souvent contestée du fait de l'importance des activités interbancaires conclues à faible marge. Ainsi, certains analystes préfèrent exclure ces opérations du total du bilan et du compte de résultat dans le calcul et l'interprétation du ratio.

#### 2.2.2 Le coefficient de rentabilité :

$$\text{Le ROR} = \frac{\text{Résultat Net}}{\text{Capitaux propres}}$$

Le coefficient de rentabilité ou ratio de rendement des fonds propres ou encore « Return On Equity » exprime, en rapportant le bénéfice net aux capitaux propres moyens capital social, réserves, fonds pour risques bancaires généraux, primes liées au capital et report à nouveau, le rendement obtenu du point de vue de l'actionnaire.

Son intérêt est limité en termes d'analyse financière du fait du caractère résiduel des capitaux concernés.

Par ailleurs, certains niveaux élevés de sous-capitalisation font apparaître mécaniquement des niveaux élevés de ce ratio. Une version plus dynamique de ce ratio rapporte la variation du résultat net à la variation des fonds propres.

Les différents coefficients de rentabilités et tout particulièrement le coefficient d'exploitation et le Return On Equity ROE peuvent toujours être calculés globalement pour un établissement donné.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

Ces ratios peuvent également être très instructifs lorsqu'ils sont déterminés au niveau des différentes lignes métiers d'un établissement (métiers d'intermédiation, métiers de marché et prestation de services). Cela suppose, toutefois :

- De disposer du résultat net par ligne métier ;
- De connaître l'allocation de fonds propres et (donc de capitaux propres) à chaque ligne métier ;
- D'être en mesure de se prononcer sur le bien fondé de cette allocation (selon la même logique que pour un établissement de crédit globalement considéré, un métier donné ne doit connaître, par rapport aux risques qu'il induit, ni un excès, ni un déficit de fonds propres).

Les différents ratios de rentabilité doivent être appréciés en tenant compte de la « qualité » des résultats, sous l'angle de trois critères :

- La nature et le respect des normes comptables utilisées pour produire l'information comptable (information à partir de laquelle sont calculés les SIG ainsi que les ratios de rentabilité) ;
- La diversification des sources de résultat entre les différents métiers ;
- La récurrence des résultats. L'analyse s'efforcera d'identifier les parts respectivement récurrente et volatile du résultat.

### 3 Les facteurs de la rentabilité<sup>8</sup>

L'analyse de la formation du résultat d'une banque peut être approfondie au delà du calcul des soldes de gestion, qui nous ont permis de repérer différents facteurs. Il s'agit maintenant, d'étudier l'influence réciproque de ces derniers pour déterminer les facteurs de la rentabilité dans la banque. Ce qui conduit à distinguer quatre effets.

#### 3.1 L'effet prix :

C'est mettre en relation le produit net bancaire avec la tarification bancaire.

En Algérie, et après avoir été fixée administrativement par les autorités monétaires, la tarification bancaire a connu une évolution vers une responsabilisation des banques, consacrée

---

<sup>8</sup> Mohammed TAHRAOUI ; pratiques bancaires des banques étrangères envers les PME algériennes : cas de la société générale Algérie ; Magister : économie et finance ; université d'Oran ; 2007.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

par une instruction de la Banque d'Algérie<sup>9</sup>. Ce nouveau texte a permis de supprimer l'encadrement de la marge bancaire, et de confirmer pour chaque banque, l'obligation de déclaration à la Banque d'Algérie, les conditions bancaires retenues, ainsi que l'affichage de la tarification bancaire. Cette dernière se compose de trois éléments :

### **3.1.1. Les taux d'intérêt :**

Servent à rémunérer les apporteurs de capitaux (les ressources) par des intérêts créditeurs et les emprunteurs par des intérêts débiteurs.

Le P.N.B est largement sensible à la variation des taux, car en période de hausse des taux, la marge d'intérêt a tendance à s'élargir et l'inverse se reproduit en phase de baisse des taux. Depuis 1996, notre système bancaire a introduit le concept de « variabilité des taux », qui mérite d'être signalée. En effet, la rémunération des emplois et des ressources est désormais composée de deux éléments, le premier est variable (le taux de référence), et le deuxième est fixe pendant toute la durée de crédit ou du placement. Cet alignement sur les pratiques internationales, vise à être plus souple avec la valeur de la monnaie et la politique monétaire du pays d'une part, et ne pas subir le risque de taux d'autre part.

### **3.1.2 Les commissions bancaires :**

Les commissions perçues sur les clients d'une banque, jouent le rôle d'un cliquet qui empêche les baisses brutales du P.N.B, qui plus, il introduit les commissions moins il sera sensible aux variations de taux, notamment à la baisse.

En Algérie, la baisse des taux d'intérêt a poussé les banques algériennes, notamment les banques publiques, à revoir leur commissions bancaires à la hausse afin de réduire la sensibilité de leurs P.N.B aux variations du taux d'intérêt. Ces variations allaient pour les crédits de fonctionnement de 17,50% en 1997, jusqu'à 09% en 2004, et de 06% de la même année concernant les crédits d'investissement. Pour ce qui est des conditions bancaires des banques étrangères, elles restent relativement chères par rapport aux banques publiques.

### **3.1.3 Les plus ou moins values :**

Elles correspondent aux différences constatées entre les gains et les pertes, réalisées sur les différentes opérations financières au moment de leur règlement définitif.

---

<sup>9</sup> Instruction n°77-95 du 25/12/1995 relative aux instruments de conduite de la politique monétaire et au refinancement des banques.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

En Algérie, on retrouve les plus ou moins values dans le cas des transactions bancaires, relatives aux opérations du commerce extérieur. Cet élément est justifié par le fait qu'il existe un décalage dans le temps entre le moment de la demande de règlement, et l'exécution de l'opération de transfert (cas du règlement d'une opération d'importation). Jusqu'à ce jour, seule la banque extérieure d'Algérie assume la différence de cours qui peut exister. Dans le cas où le cours de la monnaie avec laquelle elle exécute le transfert baisse, la banque aura un gain de change, le cas contraire, elle supportera la perte engendrée par l'augmentation du cours. Il faut noter que, la pratique des autres banques publiques et privées étrangères vise à se prémunir contre le risque de change. La banque provisionne la somme transférée avec une majoration allant jusqu'à 10%. Une fois le transfert effectué avec le cours de change définitif, la banque contre passe l'écriture de provision et débite le client avec le montant exact du transfert.

### **3.2 L'effet encours :**

Il peut être étudié en combinant deux facteurs : le volume d'activité d'une banque et la structure de son bilan.

#### **3.2.1 Volume d'activité :**

On peut facilement s'apercevoir, que l'évolution de l'activité d'une banque a un effet mécanique sur son P.N.B. Cet effet volume, nous empêche d'analyser son résultat. A l'aide de la méthode des ratios par type d'opérations (clientèle, marché, interbancaire), nous pouvons lever cet inconvénient. Pour une banque par exemple, qui veut avoir la marge sur ses opérations avec la clientèle, il suffit de comparer le rendement moyen des crédits accordés au coût moyen des dépôts collectés.

#### **3.2.2 Structure du bilan :**

Comme le volume d'activité, la structure du bilan d'une banque entraîne un effet sur son P.N.B qu'on peut étudier selon deux aspects :

Prenant l'exemple d'une banque qui voit la structure de son actif qui tend vers la diminution de ses crédits à court terme (les plus rémunérateurs), ou la structure de son passif, vers une augmentation des dépôts rémunérés au profit des dépôts non rémunérés. Cette tendance aura pour conséquence, le resserrement de son P.N.B, puisque les intérêts débiteurs baissent et les intérêts créditeurs augmentent.

## CHAPITRE 02: RENTABILITE : CONCEPTS ET METHODES D'ANALYSE

---

Quant au deuxième aspect, déjà évoqué dans l'effet prix, il concerne la structure de bilan d'une banque donnée qui présente une sensibilité de son P.N.B, à l'égard des variations de taux d'intérêt.

### 3.3 L'effet ciseau :

L'effet taux et l'effet encours expliquent le montant du P.N.B réalisé au cours d'un exercice. Afin de ressortir le résultat brut d'exploitation, on déduit les frais généraux du P.N.B. En général, les frais généraux absorbent une part importante, dépassant les 50% du P.N.B. De ce fait, la progression continue et rapide des frais généraux par rapport au P.N.B, réduit le résultat brut d'exploitation et le fait progresser à un rythme inférieur à celui du P.N.B.

### 3.4 L'effet risque :

Le montant des dotations aux provisions peut nous renseigner sur la prise de risque d'une banque. Il importe de mieux cerner le provisionnement du risque bancaire, selon les différentes catégories de provisions de la comptabilité générale (provisions pour dépréciation, provisions pour risques et charges), et la prise en compte du cas particuliers des provisions pour risque pays, relevant des pays considérés.

En conclusion, l'analyse des quatre effets condamne le résultat d'une banque dont le banquier n'a pas vraiment l'entière maîtrise, contrairement au contrôle des frais généraux et des risques qui relève de sa gestion dans la détermination d'une politique de rentabilité.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

---

### **Chapitre III : Etude pratique de l'analyse financière de la rentabilité cas « CNEP-banque »**

A fin de mettre en application les procédures développées aux chapitres précédents de ce mémoire, et afin de tirer bénéfice de stage pratique au niveau de la CNEP-banque, nous devrions à présenter un modèle d'analyse de la rentabilité d'une banque.

L'objet de ce troisième chapitre consiste en la concrétisation de ce projet. Nous allons d'abord, passer en revue des éléments concernant la présentation de la CNEP-banque et son organisation. Ensuite, nous analysons le bilan, le compte de résultat et les ratios de la rentabilité de cette banque, pour enfin, nous procéderons à la vérification de nos hypothèses de recherche avant de formuler quelques suggestions.

# CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

## Section 01 : Présentation de la CNEP-banque

La CNEP/BANQUE évolue actuellement dans un environnement caractérisé par une vive concurrence, une surliquidité du marché monétaire et conjoncture économique nationale et internationale en changements continuels. Afin de faire face à telles contraintes, la CNEP/BANQUE s'est dotée d'une structure de contrôle de gestion que nous allons présenter par la suite après avoir donné un bref aperçu historique de cette banque.

### 1. Historique de la CNEP-banque

Jusqu'en 1997 la CNEP-banque n'était qu'une caisse d'épargne appelée « Caisse d'Epargne et de Prévoyance CNEP ». La CNEP est créée en 1964 conformément à la loi 64-227 du 10 août 1964 pour remplacer la « Caisse de Solidarité des Départements et Communes d'Algérie CSDCA » héritée du régime colonial.

Depuis sa création la CNEP poursuivait le travail de la CSDCA en matière de collecte de l'épargne sur livret avec ses propres guichets et ceux de la poste jusqu'en 1970. Le 19 février 1971 un arrêté confère à la CNEP la vocation de banque de l'habitat sur fonds d'épargne et du Trésor. Les bénéficiaires de ces logements étaient les épargnants ayant, au moins, deux ans d'ancienneté du livret épargne logement.

Dans les années 1990, l'Etat a connu des difficultés budgétaires, ce qui a conduit le gouvernement à décider d'assigner à la CNEP le financement provisoire des logements sociaux mais cette solution provisoire dure six ans. La promulgation de la CNEP s'est avérée nécessaire suite à la situation de cette institution et la promulgation de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit et qui est venue pour déterminer le rôle de chaque banque. Cette bancarisation n'a pu se faire qu'en 1997.

### 2. La transformation de la caisse en banque « le 27/07/1997 »

Le conseil de la monnaie et du crédit « CMC » et par l'agrément 01-97 agrée la CNEP comme société par action « SPA », sous la dénomination de CNEP-banque. Le siège social de cette dernière est 42, rue KHELIFA BOUKHALFA.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

La CNEP est désormais régie par les dispositions du code de commerce, la loi 90-10 modifiée par l'ordonnance 01-01 et N°03-11 relative à la monnaie et le crédit, l'ordonnance 95/25 du 25/09/1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat et la décision d'agrément 01/97 délivrée par la Banque d'Algérie, avec un capital social de quatorze milliards de dinars « 14 000 000 000 » divisé en 14 000 actions de 1 000 000 DA chacune, entièrement libérées. En sa qualité de banque, elle a pour mission d'effectuer toutes les opérations bancaires. Elle peut, notamment : recevoir et gérer des dépôts de toutes natures; émettre des crédits de toutes durées, dont ceux destinés au financement de l'habitat; donner des cautions, avals, acceptations et garanties de toutes natures ainsi que les opérations sur les valeurs mobilières. La transformation qu'a connue la CNEP a eu pour conséquence le changement de son organisation.

### **3. Structure générale de la CNEP- Banque « organisation »**

La CNEP devenue SPA, est administrée par un conseil d'administration, présidé par un président directeur général « PDG ».

#### **3-1 Les agences centrales :**

La CNEP/Banque est dirigée par un Président Directeur Général (PDG), assisté de six Directeurs Généraux Adjointes (DGA) :

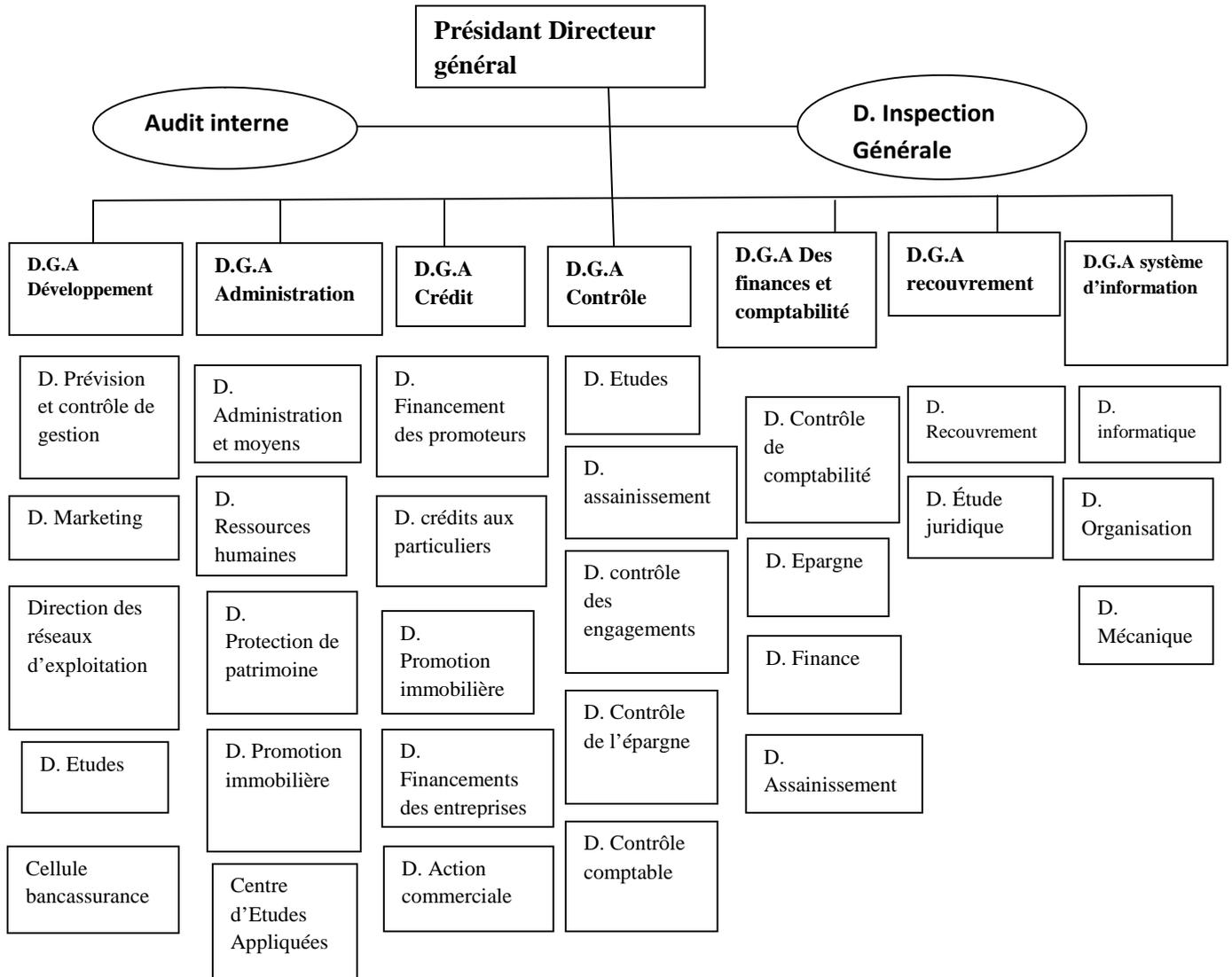
- Le DGA chargé du développement ;
- Le DGA chargé de l'administration ;
- Le DGA chargé du crédit ;
- Le DGA chargé de l'assainissement ;
- Le DGA chargé de l'épargne et des réseaux d'exploitation ;
- Le DGA chargé du recouvrement.

Ces DGA sont sous l'autorité directe du PDG. Ils ont pour missions d'assurer l'animation, la coordination, et l'assistance.

# CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

## 3-1-1 Organigramme du siège central :<sup>1</sup>

L'organigramme du siège central peut être présenté comme suit :



Titre : Organigramme du siège central de la CNEP-banque

<sup>1</sup> Documents internes de la CNEP-banque.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

---

### **3-2 Les structures régionales :**

La décision réglementaire 74-95 du 21 novembre 1995 fixe les dispositions d'organisation des directions régionales. L'article premier de cette décision définit la direction régionale comme « structure hiérarchique de soutien des agences implantées dans sa circonscription territoriale définie par voie réglementaire ». Les missions dévolues à la direction régionale sont prises en charge par un Directeur de réseau, assisté de cinq chefs de départements, à savoir :

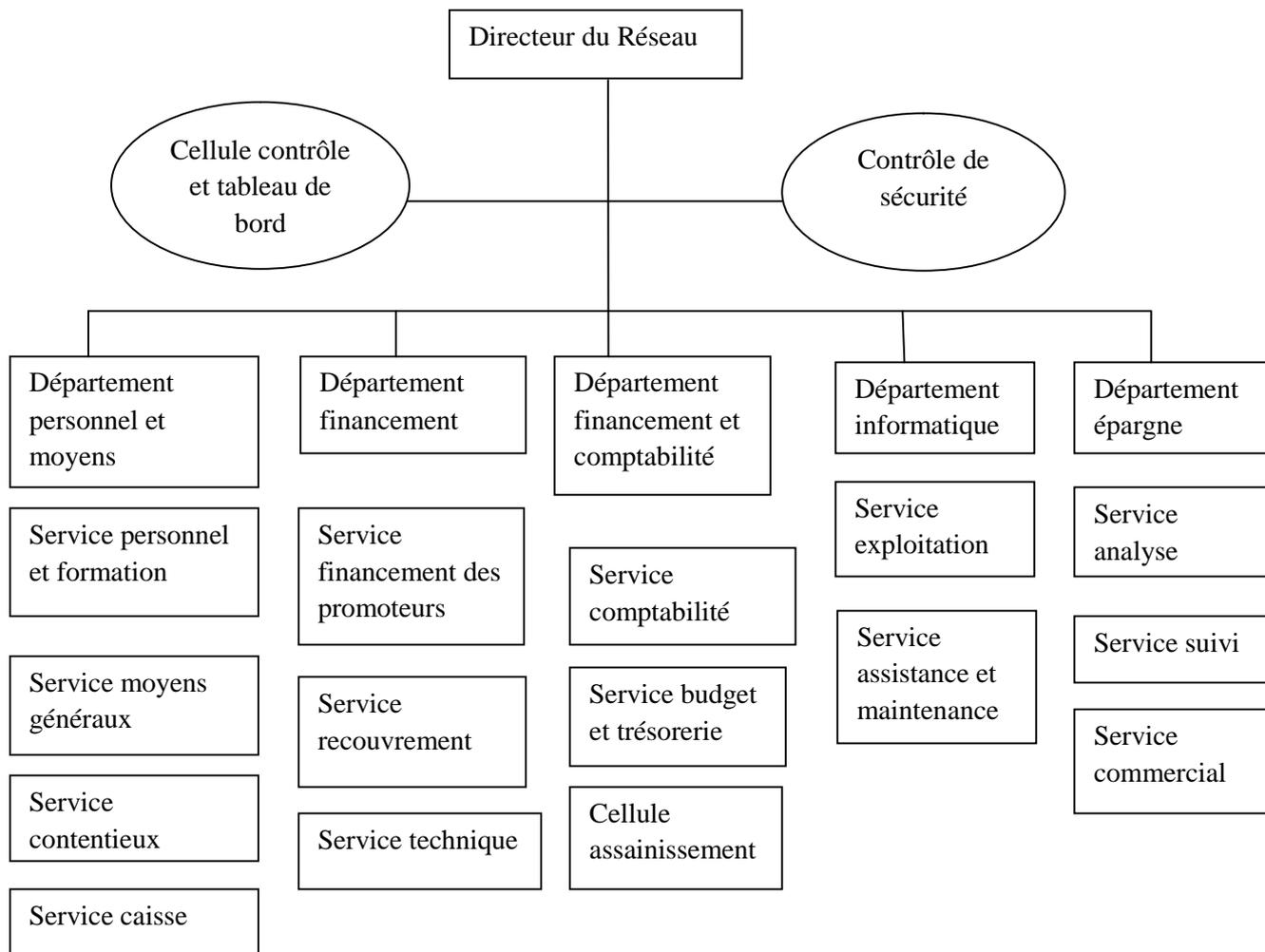
- Le département du personnel et des moyens ;
- Le département du financement ;
- Le département des finances et de la comptabilité ;
- Le département de l'informatique ;
- Le département de l'épargne.

La CNEP/Banque compte, actuellement, quinze(15) réseaux d'exploitation .nous avons repris par un organigramme l'ensemble d'exploitation de la CNEP/Banque.

# CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

## 3.2.1 Organigramme de la Direction Régionale :<sup>2</sup>

L'organigramme de la direction régionale peut être présenté comme suit :



Titre : Organigramme de la Direction Régionale

<sup>2</sup> Documents internes de la CNEP-banque.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 3.3 les agences :

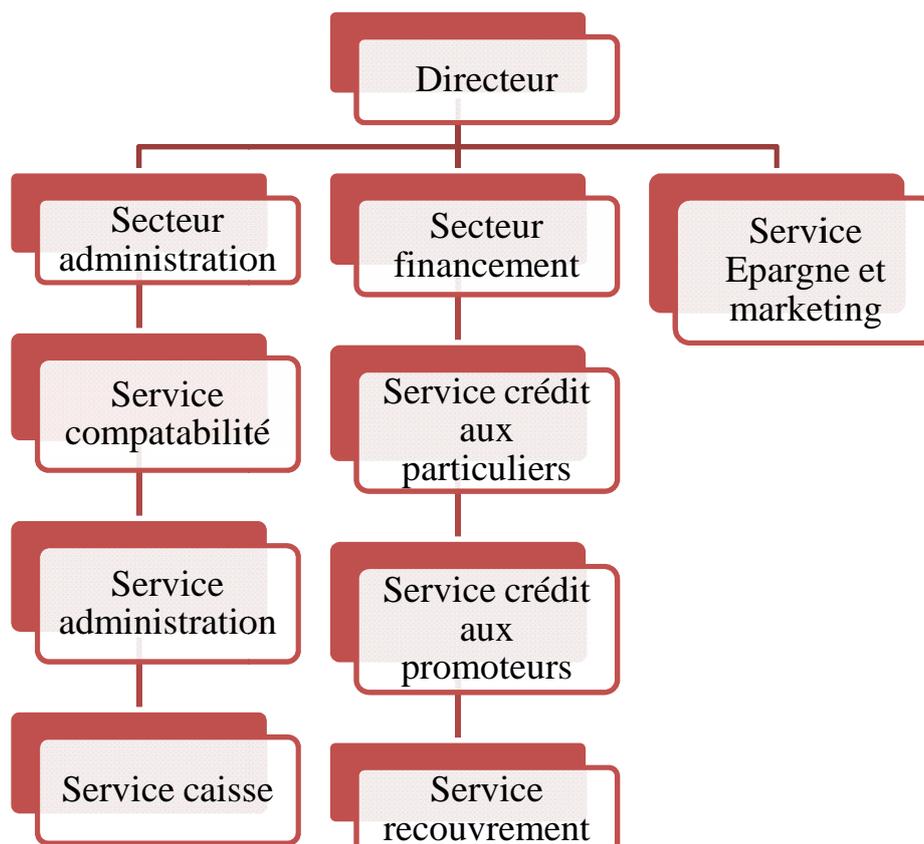
Aujourd'hui, la CNEP-banque possède un réseau de 226 agences au niveau du territoire national. Ces agences, sont hiérarchiquement rattachées aux directions des réseaux et classées en trois catégories distinctes :

#### 3.3.1 Les agences A. :

Elles ont pour missions la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits y compris le financement de l'accession à la propriété.

#### A. Organigramme agence principale et agence A :<sup>3</sup>

L'organigramme de l'agence principale « A » peut être présenté comme suit :



Titre : Organigramme de l'agence A

<sup>3</sup> Documents internes de la CNEP-banque

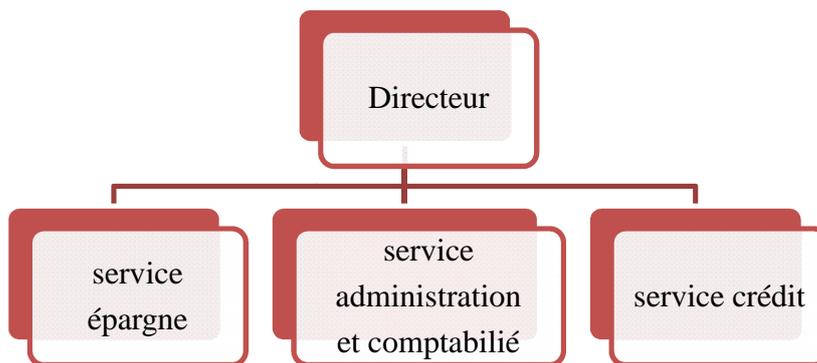
## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 3.3.2 Les agences B :

Dont la mission se résume dans la collecte de l'épargne et la distribution, uniquement, des crédits aux particuliers.

#### B. Organigramme agence B :<sup>4</sup>

L'organigramme de l'agence « B » peut être présenté comme suit :



Titre : Organigramme de l'agence B

<sup>4</sup> Document interne de la CNEP-banque.

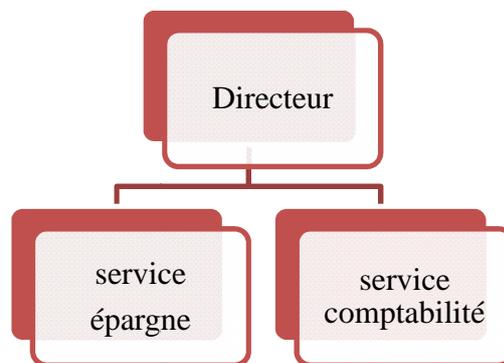
## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 3.3.2 Les agences C :

Dont le rôle se limite à la collecte de l'épargne.

#### C. Organigramme agence C :<sup>5</sup>

L'organigramme de l'agence « C » peut être présenté comme suit :



Titre : Organigramme de l'agence C

<sup>5</sup> Document interne de la CNEP-banque

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 4. L'environnement de la CNEP-Banque<sup>6</sup>

En 2013, la CNEP-Banque, a accordée près de 122 milliards de dinars des crédits tous segment, les crédits octroyés aux particuliers, au nombre de 22.069 ont totalisé 46.2 milliards de dinars, sur ce montant, 9.029 crédits à taux bonifiés, pour un montant 18.5 milliards durant la même année, la CNEP accordé 43.5 milliards de dinars des crédits d'investissement, à bénéfice au secteur privé, soit 14.3 milliards de dinars, représente une hausse de 65.24%, par rapport a l'année 2012.cette banque accordé durant les cinq premiers mois de l'année encours ,10.759 crédits hypothécaires aux particuliers, totalisant au montant d'engagement de l'ordre de 21.5 milliards de dinars, les crédits à taux bonifiés représente 39.11% de totalité des crédits hypothécaires.

En outre, le nombre des crédits destinés au financement de l'accession de biens immobiliers à atteint 845 autorisations de 4.9 milliards de dinars a la fin de cinquième mois de 2014.

Par ailleurs, les crédits attribués pour la construction d'une habitation, pour extension au un a ménagement se sont élevés a 2.539 pour un montant de plus de 4 milliards de dinars.

Et pour l'épargne de la CNEP, est estimée à 8 million de compte, et l'excédant de 55 milliards de dinars, pour l'année 2014. Entre janvier et mai 2015, la CNEP-banque a accordé 11 000 crédits hypothécaires.

Les filiales du secteur de la CNEP-banque sont considérées comme le principal offreur au niveau du marché monétaire interbancaire.

### 5. Les produits de la CNEP-Banque

La CNEP fournit de grands efforts pour développer ses produits. Parmi ces produits, on retrouve :

- ✓ Le livret d'épargne logement (LEL) ;
- ✓ Le livret épargne populaire (LEP) ;
- ✓ Le compte de placement à terme (CPT) ;
- ✓ Le dépôt à terme (DAT logement) ;
- ✓ Le dépôt à terme banque (DAT banque) ;
- ✓ Le bon de caisse ;
- ✓ Le compte chèque ;
- ✓ Le compte courant.

La collecte des LEL et LEP se fait sur deux niveaux : Au niveau des agences CNEP et au niveau des guichets de la poste et télécommunication.

Pour les emplois, on retrouve :

---

<sup>6</sup> [www.reporters.dz](http://www.reporters.dz).

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

- ✓ Les bons du Trésor et les obligations ;
- ✓ Prêts interbancaires (sur le marché monétaire) ;
- ✓ Les crédits d'investissement et d'exploitation pour les entreprises (PME, PMI) ;
- ✓ Les crédits d'habitat pour les particuliers et les entreprises : construction, acquisition, extension, aménagement...

Après la présentation générale de la CNEP-Banque et de ses produits et environnement, il s'avère nécessaire de présenter la Direction de la Prévision et du Contrôle de gestion DPCG.

### 6. La Direction de Prévision et du Contrôle de Gestion DPCG<sup>7</sup>

La DPCG est créée suite à la décision réglementaire n°173 du 22 février 1999. Cette direction est rattachée à la DGA développement. Elle assure la cohérence et la convergence entre la stratégie et les décisions opérationnelles à travers un plan de développement à moyen et long terme soumis à une évaluation périodique des niveaux de sa réalisation. Donc, elle a pour mission l'assistance et le conseil afin de guider la gestion de la banque en utilisant les moyens existants pour améliorer les conditions d'exploitation et atteindre l'efficacité donc la rentabilité.

Pour atteindre les objectifs, la direction doit :

-Assurer une allocation optimale des ressources tout en respectant les objectifs à court terme et les objectifs stratégiques ;

-Elaborer des études visant la performance en mesurant les coûts et la rentabilité.

La direction est scindée en trois départements :

- Le département 'prévision' : ayant pour objectif la définition de la stratégie et la fixation des objectifs qualitatifs en déterminant les centres de responsabilité, les indicateurs et normes de référence, procédures du tableau de bord, etc.
- Le département 'contrôle budgétaire' : qui met en place les procédures budgétaires, consolide encore des activités qui ne sont pas prises en charge actuellement, et vérifier la conformité des objectifs et des prévisions ;

---

<sup>7</sup> LAICHE Mohamed ; « Etude analytique d'un financement bancaire "Crédit d'investissement" cas CNEP/BANQUE » ; UMMTO ; Licence en sciences économiques, 2008.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

- Le département 'contrôle et risques' : cette structure veille à la centralisation et le suivi des risques de l'institution (constituer des fichiers risques, faciliter leur consultation, exploiter les rapports des normes et des indicateurs, discuter les écarts et proposer des solutions).

### Section 02 : Analyse du bilan et du compte de résultat de la CNEP-banque

Cette section sera consacrée à la présentation des données et leurs analyses.

#### 1 .Analyse du bilan :

##### 1.1 Total du bilan

Tableau N°2 : Evolution du total bilan de la CNEP-banque (en million de dinars)

Années	2011	2012	2013
Eléments			
Total bilan	255 258	349 020	428 399
Pourcentage (%)	-	36,73	22,74

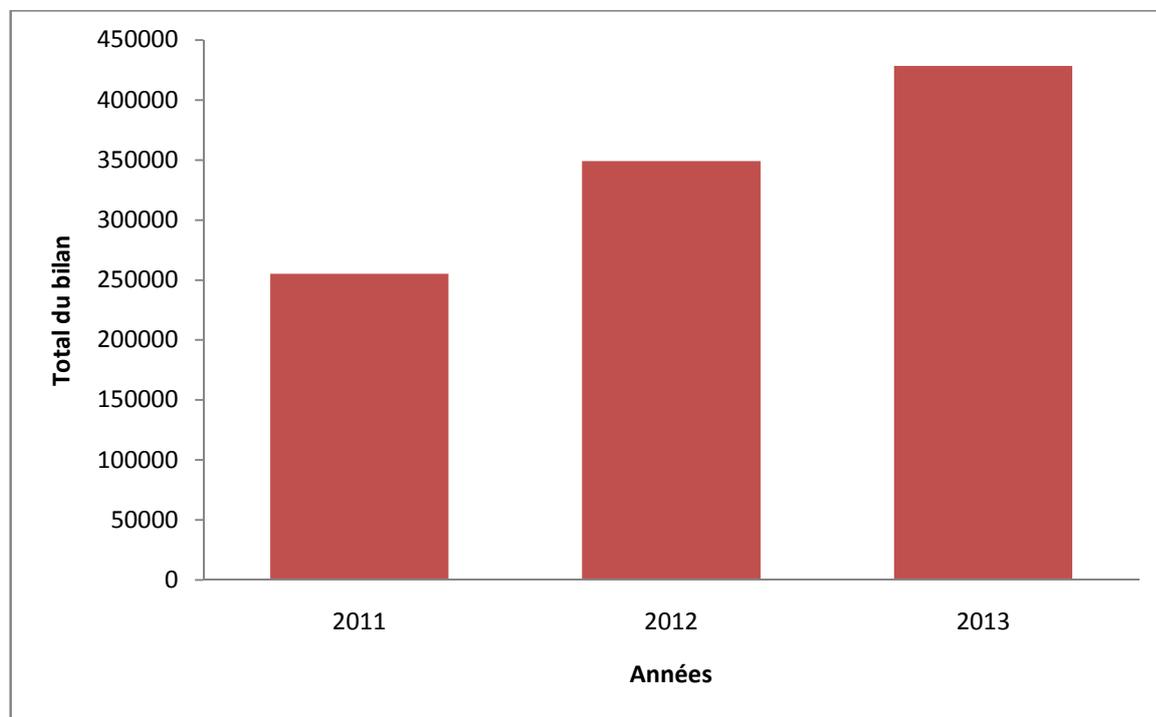
Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

L'analyse du tableau N°2 indique une évolution de 2011 à 2013. Il est à noter que les totaux du bilan ont connu une augmentation de 36,73% et 22,74% respectivement en 2012 et 2013.

Le graphique suivant illustre cette évolution de total du bilan de la CNEP-banque sur la période allant de 2011 à 2013.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

**Graphique N°1** : Evolution du total du bilan de la CNEP-banque de 2011 à 2013(en million de dinars)



L'évolution irrégulière observée au niveau du total de bilan au cours de la période d'étude est due principalement aux fluctuations des opérations interbancaires, des opérations avec la clientèle et des opérations sur titres.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 1.2 Masses bilanciellles :

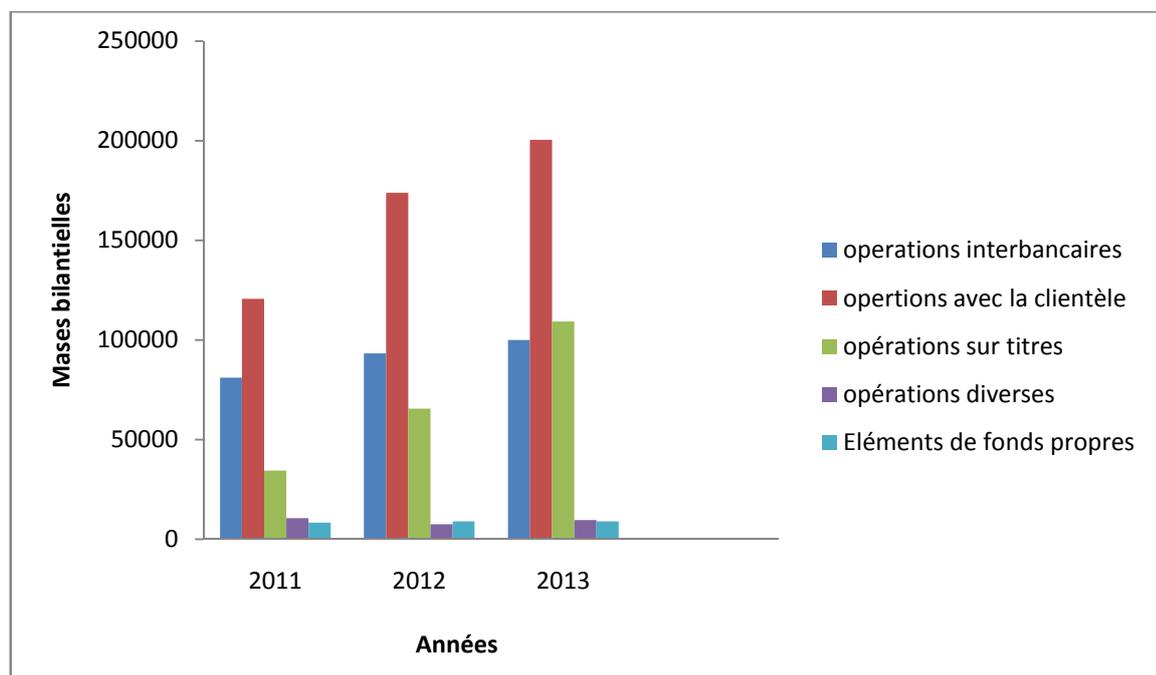
Tableau N°3 : Evolution des masses bilanciellles actifs (en million de dinars)

Années	2011	2012	2013
Opérations Interbancaires	81 031	93 219	99 970
Opérations avec la Clientèle	120 725	173 905	200 554
Opérations sur Titres	34 525	65 467	109 345
Opérations Diverses	10 645	7 490	9 541
Eléments de fonds Propres	8 331	8 939	8 989

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

**Graphique N°2** : Evolution des masses bilancieller actifs de 2011 à 2013(en million de dinars)



En 2011, les opérations interbancaires affichent un montant de 81 031 millions de dinars soit 31,74% du total bilan. Les opérations avec la clientèle, opérations sur titres, les opérations diverses et les éléments de fonds propre s'élèvent respectivement à 120 725 ; 34 525 ; 10 645 et 8 331 millions de dinars soient 47,30% ; 13,52% ; 4,17% et 3,27% du total bilan.

En 2012, le poids des opérations interbancaires dans le total actif du bilan est d'environ 26,71% pour un volume total de 93 219 millions de dinars. Pour la même année, les opérations avec la clientèle ont affichées un volume total de 173 905 millions de dinars soit 49,83% du total bilan. Les opérations de marchés, les opérations diverses et les éléments de fonds propres quant à eux, se sont élevés respectivement à 65 467 ; 7 490 et 8 939 millions de dinars soient 18,76% ; 2,14% et 2,56% du total de bilan.

En 2013, le poids des opérations interbancaires dans le total actif du bilan est d'environ 23,33% pour un volume total de 99 970 millions de dinars. Pour la même année, les opérations avec la clientèle ont affichées un volume total de 200 554 millions de dinars soit 46,81% du total de bilan. Les opérations de marchés, les opérations diverses et les éléments de fonds propres quant à eux, se sont élevés respectivement à 109 345 ; 9 541 et 8 989 millions de dinars soient 25,52% ; 2,23% et 2,11% du total bilan.

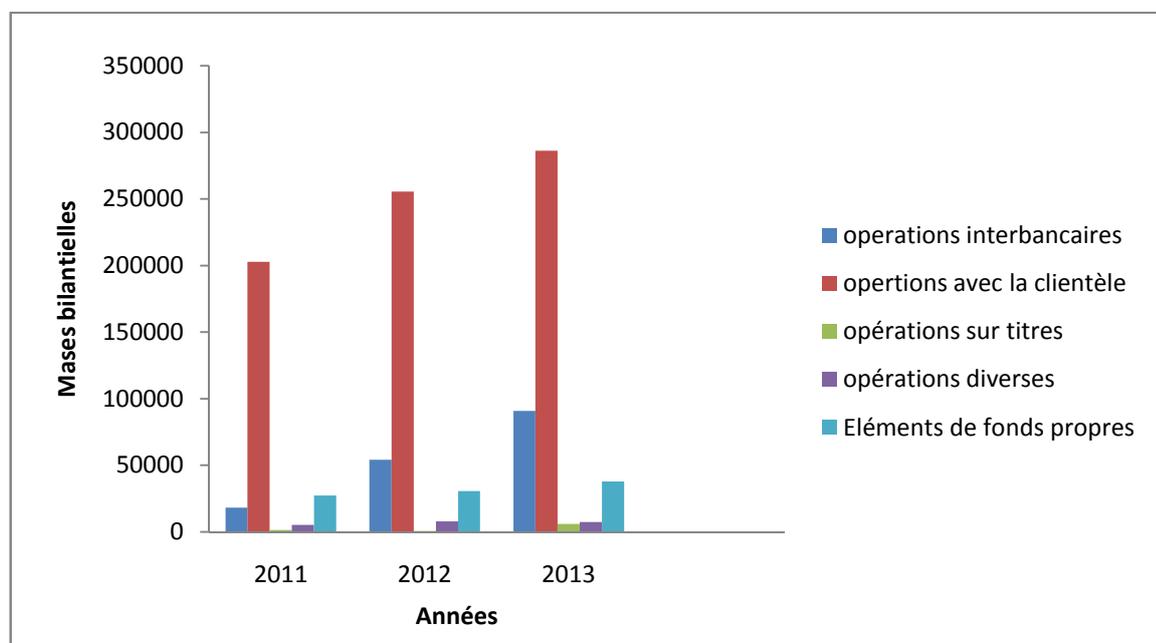
## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

**Tableau N°4 : Evolution des masses bilanciellles passif (en millions de dinars)**

Années			
Eléments	2011	2012	2013
Opérations Interbancaires	18 287	54 148	90 807
opérations avec la clientèle	202 880	255 622	286 192
Opérations sur Titres	1 508	807	6 020
Opérations diverses	5 180	7 877	7 457
Eléments de fonds Propres	27 403	30 566	37 923

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

**Graphique N°3 : Evolution des masses bilanciellles passif de 2011 à 2013(en million de dinars)**



### CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

---

En 2011, les Opérations interbancaires affichent un montant de 18 287 millions de dinars soit 7,16% du total bilan. Les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations diverses et les éléments de fonds propres s'élèvent respectivement à 202 880 ; 1 508 ; 5 180 et 27 403 millions de dinars soient 79,48% ; 0,6% ; 2,03% et 10,73% du total de bilan.

En 2012, le poids des Opérations interbancaires dans le total passif du bilan est d'environ 15,52% pour un volume total de 54 148 millions de dinars. Pour la même année, les opérations avec la clientèle ont affichées un volume de 255 622 millions de dinars soit 73,24% du total de bilan. Les opérations de marchés, les opérations diverses et les éléments de fonds propres quant à eux se sont élevés respectivement à 807 ; 7 877 et 30 566 millions de dinars soient 0,23% ; 2,26% et 8,75% du total de bilan.

En 2013, le poids des opérations interbancaires dans le total passif du bilan est d'environ 21,20% pour un volume total de 90 807 millions de dinars. Pour la même année, les opérations avec la clientèle ont affichées un volume de 286 192 millions de dinars soit 66,81% du total de bilan. Les opérations de marchés, les opérations diverses et les éléments de fonds propres quant à eux se sont élevés respectivement à 6 020 ; 7 457 et 37 923 millions de dinars soient 1,41% ; 1,74% et 8,84% du total de bilan.

A la lumière de l'analyse des masses bilancielle de l'actif et de passif, il ressort que les opérations avec la clientèle constituent l'essentiel du total de bilan avec près de 50% à l'actif et près de 70% au passif. Il résulte clairement que l'activité principale de la CNEP-banque est constituée des opérations intermédiations avec la clientèle puisqu'elles sont très fortes.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 2. Analyse du compte de résultat :

L'objectif visé par toute entreprise est la réalisation d'un bon résultat. Dans le but d'apprécier la rentabilité de la CNEP-banque nous étudierons ses comptes du résultat par la méthode produits/charges et celle des soldes intermédiaires de gestion.

#### 2.1 Analyse du compte de résultat par la méthode produits/charges :

##### 2.1.1 Evolution des charges de la CNEP-banque :

**Tableau N°5** : Evolution des charges de la CNEP-banque sur la période d'étude

(En millions de dinars)

Années Eléments	2011	2012	2013
<b>Total des charges</b>	22 087	23 357	30 265
<b>Pourcentage de Variation</b>	-	05,75	29,58

*Source* : Rapport d'activité de la CNEP-banque

A l'analyse du tableau N° 5, il apparaît que le total des charges s'est accru de plus de 34%<sup>8</sup>. Quant aux pourcentages de variation, on remarque une évolution sur toute la période d'étude.

<sup>8</sup> [(30265-23357)/30265]\*100

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

### 2.1.2 Evolution des produits de la CNEP-banque :

**Tableau N°6** : Evolution des produits de la CNEP-banque sur la période d'étude.

Années Eléments	2011	2012	2013
<b>Total des produits</b>	22 633	26 569	36 269
<b>Pourcentage de variation</b>	-	17,39	36,51

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

A l'analyse du tableau N°6, il apparaît que le total des produits s'est accru de plus de 30% sur toute la période d'étude. Quant aux pourcentages de variation, on remarque une évolution de 2011 à 2012 et une légère augmentation en 2013.

### 2.1.3 Evolution des résultats de la CNEP-banque

**Tableau N°7** : Evolution des résultats de la CNEP-banque sur la période d'étude

(En millions de dinars)

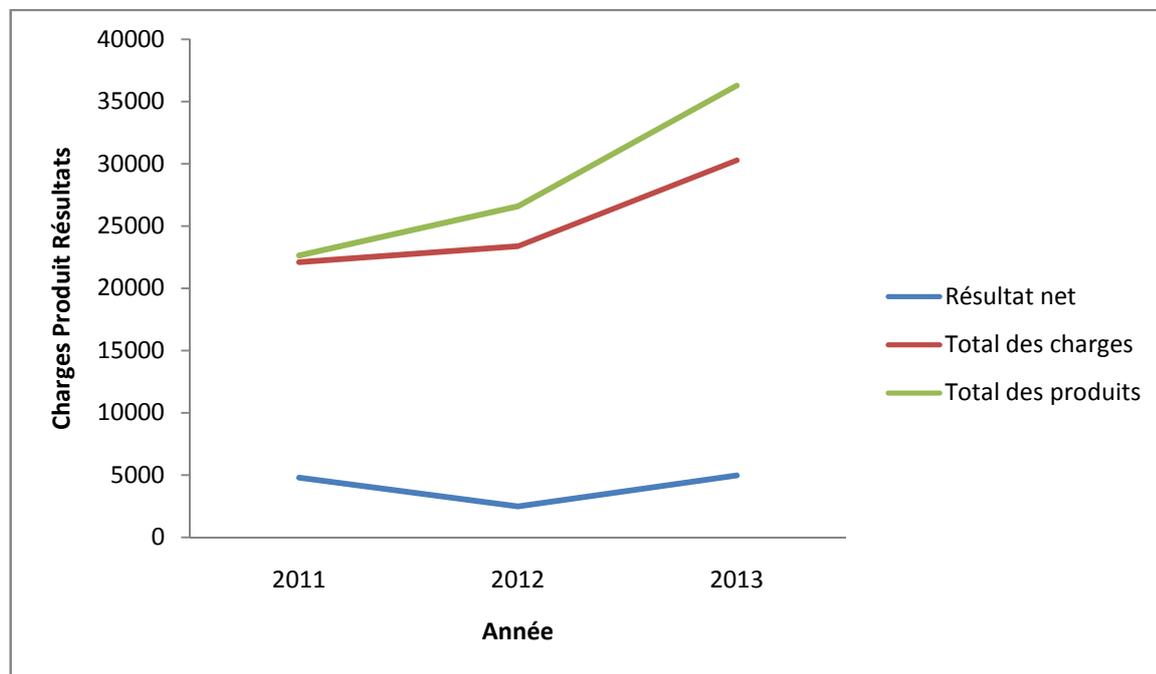
Années Eléments	2011	2012	2013
<b>Résultat net</b>	479	2 474	4 964
<b>Pourcentage de Variation</b>	-	04,16	100,65

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

A l'analyse du tableau n°7, on constate une hausse du résultat net en 2012 de 4,16% par rapport à 2011. En 2013, le résultat net est presque le double de celui de 2012 soit une augmentation de 100,65%. Sur toute la période d'étude, nous notons une augmentation de 105% de résultat net.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

Graphique N°4 : Evolution des charges, produits et résultats de la CNEP-banque



Sur toute la période d'étude, il existe un écart entre produits et charges sauf l'exercice de 2011 dont l'écart est de 2,41%<sup>9</sup>. Ce faible écart s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ainsi que les soldes en pertes des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan.

### 2.2 Analyse du compte de résultat par la méthode des soldes intermédiaires de gestion:

#### 2.2.1 Appréciation du produit net bancaire :

<sup>9</sup>  $(22633-22087)/22633*100$

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

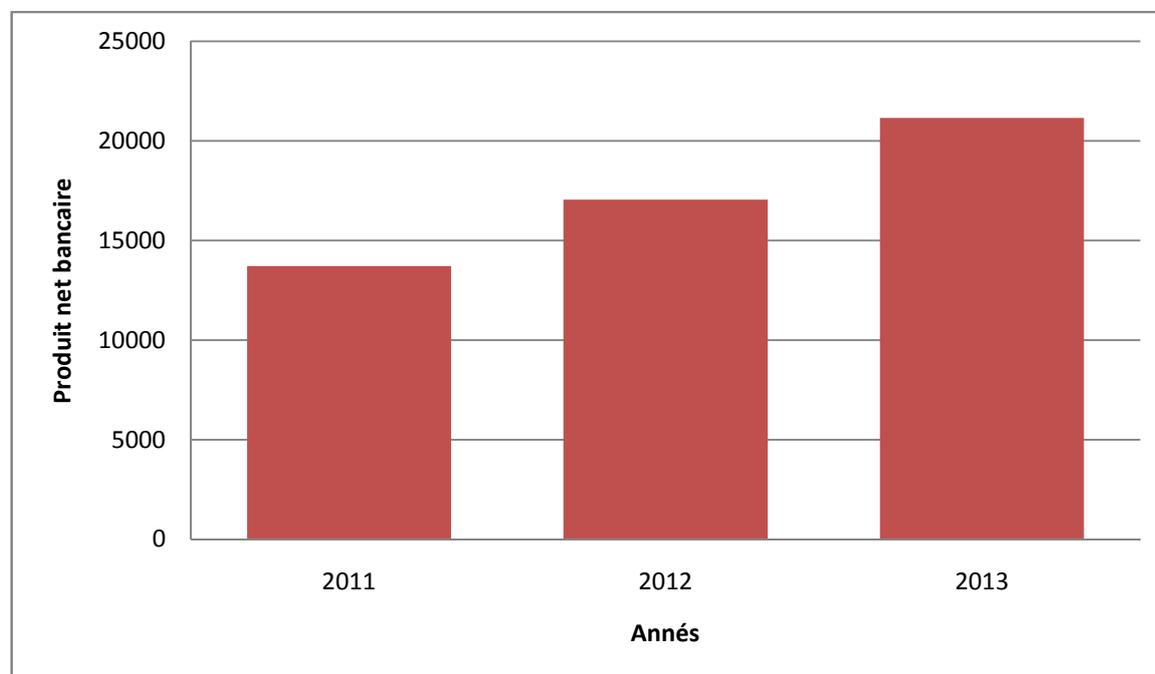
**Tableau N°8: Evolution du Produit net bancaire.**

Années \ Eléments	2011	2012	2013
PNB	13 711	17 795	22 191
Pourcentage de Variation	-	29,78	19,80

*Source* : Rapport d'activité de la CNEP-banque

Le PNB de la CNEP-banque a régulièrement augmenté sur toute la période d'étude. De 13.711 millions de dinars en 2011, le PNB s'est élevé en 2013 à 22 191 millions de dinars soit une croissance globale de 49,58%.

**Graphique N°5 : Evolution du produit net bancaire sur la période d'étude.**



L'analyse de la première partie du tableau des soldes intermédiaires de gestion, montre la prépondérance de l'apport des opérations avec la clientèle au PNB.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

Il ressort de ce qui précède que les opérations avec la clientèle constituent la principale source de formation du PNB, preuve qu'il s'agit là de l'activité principale de la CNEP-banque. Ces opérations englobent les intérêts et les diverses commissions perçus sur la clientèle, les agios nets des taxes payés etc.

### 2.2.2 Appréciation du résultat brut d'exploitation

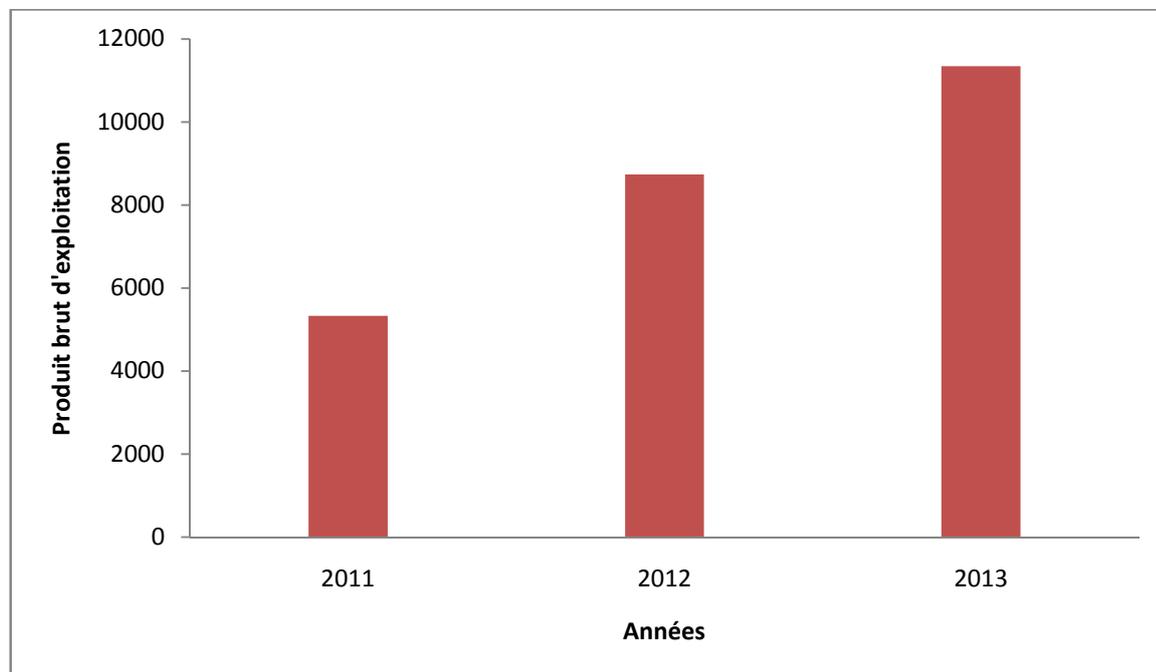
**Tableau N°9:** Evolution du Résultat Brut d'Exploitation

Années Eléments	2011	2012	2013
Résultat brut d'exploitation	5 329	8 735	11 344
Pourcentage de Variation	-	38,99	22,99

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

Graphique N°6: Evolution du Résultat Brut d'Exploitation sur la période d'étude.



RBE obtenu à partir du PNB après déduction des frais généraux et des dotations aux amortissements et provision d'exploitation, s'est élevé en 2011 à 5 329 millions de dinars. Il est passé respectivement de 2012 à 2013 de 8 735 à 11 344 millions de dinars. Ce qui représente un taux de croissance moyen annuel de 61,98% sur toute la période d'étude. Toutefois, les frais généraux et les dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation ont une influence majeure sur le PNB ce qui réduit considérablement le RBE.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

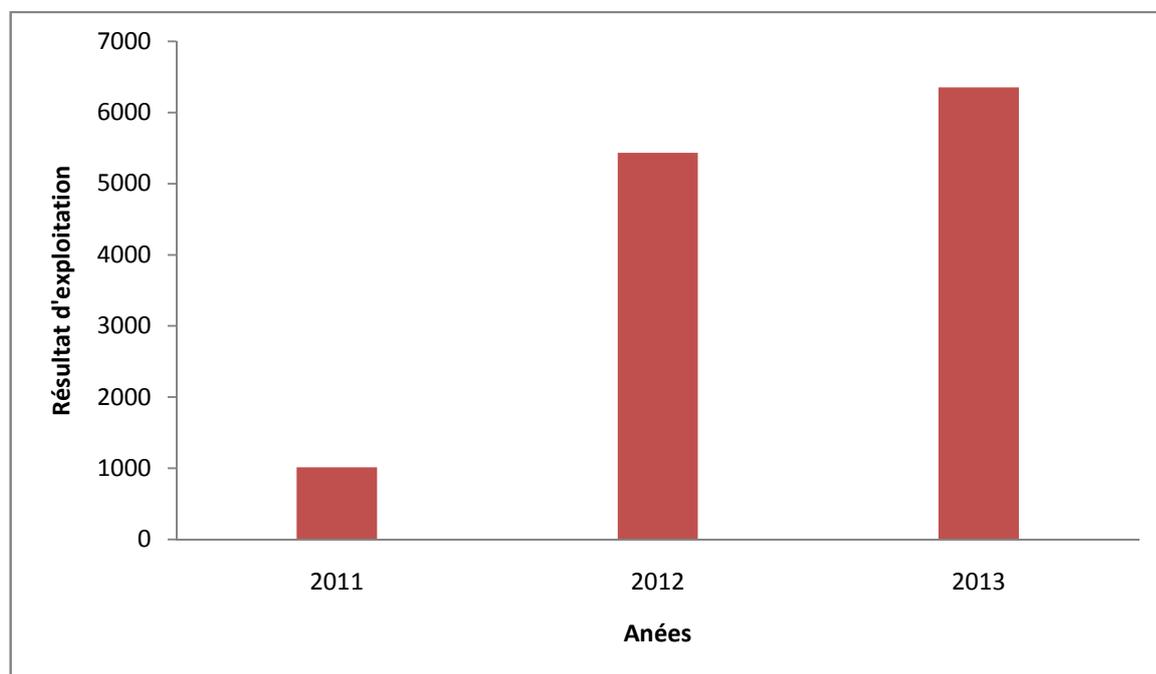
### 2.2.3 Appréciation du résultat d'exploitation:

**Tableau N°10:** Evolution du Résultat d'Exploitation

Années Eléments	2011	2012	2013
Résultat d'exploitation	1 012	5 432	6 352
Pourcentage de Variation	-	436,76	16,94

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

**Graphique N°7 :** Evolution du Résultat d'Exploitation sur la période d'étude



Le Résultat d'Exploitation qui est de 1 012 millions de dinars en 2011 est passé à 5 432 millions de dinars en 2012 soit une évolution de 436,75%.

La baisse du Résultat d'Exploitation enregistrée en 2011 est due à l'augmentation du solde en

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

perte des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan. Par contre, l'augmentation du Résultat d'Exploitation en 2012 et 2013 est due à la diminution de près de la moitié du solde en perte des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan.

### Section3 : Analyse des ratios de la rentabilité

Cette section sera consacrée à l'analyse des ratios de la rentabilité « coefficient de rendement, le coefficient de rentabilité et les coefficients d'exploitation ».

#### 1 Le coefficient de rendement:

Tableau N°11 : Evolution du coefficient de rendement

Années Eléments	2011	2012	2013
Résultat net	479	2 474	4 964
Total actif	255 258	349 020	428 399
Coefficient de rendement en Pourcentage RN/TA	0,19	0,70	1,16

Source : réalisé par nous-mêmes

Le coefficient de rendement évalue la capacité de la banque à dégager des bénéfices indépendamment de l'origine des moyens mis en œuvre.

Les coefficients de rendement de la banque sont tous positifs sur toute la période d'étude.

De 2011 à 2012, ce coefficient s'est apprécié passant de 0,19% à 0,70%. En 2013, ce coefficient s'est largement accru à 1,16% soit un pourcentage d'augmentation de 65,71% par rapport à 2012.

Ce qui nous fait dire que la banque a la capacité de rémunérer l'ensemble des moyens mis en œuvre.

#### 2 Le coefficient de rentabilité:

Il mesure ce que rapporte à l'actionnaire un dinar de capital investi. Cette rentabilité est dite financière et intéresse particulièrement l'investisseur.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

**Tableau N°12:** Evolution du coefficient de rentabilité

Années Eléments	2011	2012	2013
<b>Résultat net</b>	479	2 474	4 964
<b>Fonds propres</b>	26.354	28.556	35.125
<b>ROE en % RN/FP</b>	1,82	8,66	14,13

**Source :** réalisé par nous-mêmes

Les coefficients de rentabilité sont positifs sur toute la période d'étude.

De 2011 à 2012, ce coefficient s'est augmenté passant de 1,82% à 8,66%. En 2013, ce coefficient s'est accru à 14,13% soit un pourcentage d'augmentation de 63,16% par rapport à 2012. Ce qui nous fait dire que la banque dégage une rentabilité financière suffisante.

### 3 Les coefficients d'exploitations :

#### 3.1 Coefficient brut d'exploitation:

**Tableau N°13 :** Evolution du coefficient brut d'exploitation (CBE)

Années Eléments	2011	2012	2013
<b>Dépenses d'exploitations</b>	7 963	8 526	12 557
<b>Recettes d'exploitations</b>	20 304	26 322	34 748
<b>CBE en % DE/RS</b>	39,22	32,39	36,14

*Source :* réalisé par nous-mêmes

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

A la lecture du tableau N°13, il apparaît que le coefficient brut d'exploitation est faible. Sur la période d'étude, les dépenses d'exploitations représentent en moyenne 36% des recettes d'exploitations. Cela signifie que la banque a une capacité de couverture des dépenses d'exploitations par les recettes de même nature. Cette capacité dépend largement de la marge d'intermédiation sur les opérations avec la clientèle qui est très forte.

### 3.1 Coefficient net d'exploitation :

**Tableau N°14 : Evolution du coefficient net d'exploitation (CNE)**

Années Eléments	2011	2012	2013
<b>Frais de structures</b>	8 383	8 322	9 806
<b>Produit net bancaire</b>	13 711	17 057	21 151
<b>CNE en % FS/PNB</b>	61,13	48,79	46,36

*Source : réalisé par nous-mêmes*

Le coefficient net d'exploitation de 2011 à 2012 varie entre 46 à 61% soit un niveau moyen annuel de 53%. Cela signifie que les frais de structure ont absorbé en moyenne 53% du PNB comme c'est le cas dans la plupart des banques commerciales où les frais de structure absorbent une part substantielle du PNB. Le niveau de ce coefficient pour la banque est satisfaisant car elle dispose d'une marge de manœuvre suffisante soit 49% du PNB pour couvrir les autres charges et pour absorber les évolutions défavorables et prévenir ainsi sa rentabilité.

# CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

## Section 04 : Vérification des hypothèses et suggestions

### 1. Vérification des hypothèses

La validation de l'hypothèse intitulée « le poids des opérations avec la clientèle a une influence positive dans l'obtention du produit net bancaire de la CNEP-banque » nous amène à des conclusions suivantes :

-L'analyse du bilan a montré que les opérations avec la clientèle contribuent très fortement au total du bilan tant à l'actif qu'au passif. En effet, ces opérations représentent en moyenne plus de 50% du total du bilan à l'actif et plus de 70% au passif du bilan de la banque sur la période d'étude.

-L'étude du compte de résultat permet de déduire que les opérations avec la clientèle constituent l'élément majeur dans la formation du produit net bancaire.

Il ressort des deux points précédents que l'hypothèse n°1 selon laquelle : «Le poids des opérations avec la clientèle a une influence positive dans l'obtention du produit net bancaire de la CNEP-banque» est confirmée.

La validation de l'hypothèse intitulée « L'évolution du résultat a un impact positif sur la rentabilité de la CNEP-banque » nous amène à des conclusions suivantes :

-Les coefficients de rendement sont tous positifs sur la période d'étude, ce qui nous fait dire que la banque a la capacité de rémunérer l'ensemble des moyens mis en œuvre ;

-Les coefficients de rentabilité sont tous positifs sur la période d'étude, ce qui nous fait dire que la banque dégage une rentabilité financière suffisante ;

-Les coefficients brut d'exploitation et net d'exploitation montrent que la CNEP-banque dispose d'une bonne politique de maîtrise des charges d'exploitations et qu'elle a également une marge de manœuvre plus ou moins considérable.

Les ratios de rentabilité, de rendement et d'exploitations affichent des niveaux excellents. De ce fait, nous pouvons donc conclure que l'hypothèse : «L'évolution du résultat a un impact positif sur la rentabilité de la CNEP-banque » est confirmée.

## CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

---

### 2. Suggestions

Pour améliorer la structure financière de la CNEP-banque, il peut être opportun de maximiser le produit net bancaire, de minimiser les frais généraux et relâcher les provisionnements des créances compromises. A cet effet, les dirigeants de la CNEP-banque pourraient :

- Agir sur les produits des emplois en augmentant le volume des emplois sains c'est à dire en privilégiant l'octroi de crédit à une clientèle de bonne qualité avec l'obtention des marges plus confortables que possible, en sélectionnant les clients selon des critères financiers tels que l'autonomie financières, fonds de roulement acceptable, documents comptables et financiers fiables ou audités par un cabinet d'expertise ;

- Agir sur les coûts des ressources en sélectionnant plus rationnellement les ressources de moindre coût, en encourageant le développement des ressources stables (comptes à terme, bons de caisse, plans d'épargne logement) en raison de la faible volatilité de ces dépôts et de leur impact positif dans la détermination des objectifs de croissances des ressources et emplois.

Pour faire face à une concurrence de plus en plus agressive, organisée et efficace, les dirigeants de la CNEP-banque devraient :

- Redynamiser les prestations des services qu'ils offrent aux clients dans un esprit de créativité, d'innovation et de compétition saine ;

- Élargir la gamme de leurs produits ou services après avoir mené une détaillée étude de marché, capable d'organiser l'information de vente ;

- Entretenir un partenariat franc avec les clients, s'enquérir de leurs besoins, offrir des produits ou des services dont la valeur répondrait autant que possible à leurs aspirations.

# CHAPITRE III : ETUDE PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA RENTABILITE CAS « CNEP-BANQUE »

---

## CONCLUSION GENERALE

### CONCLUSION GENERALE :

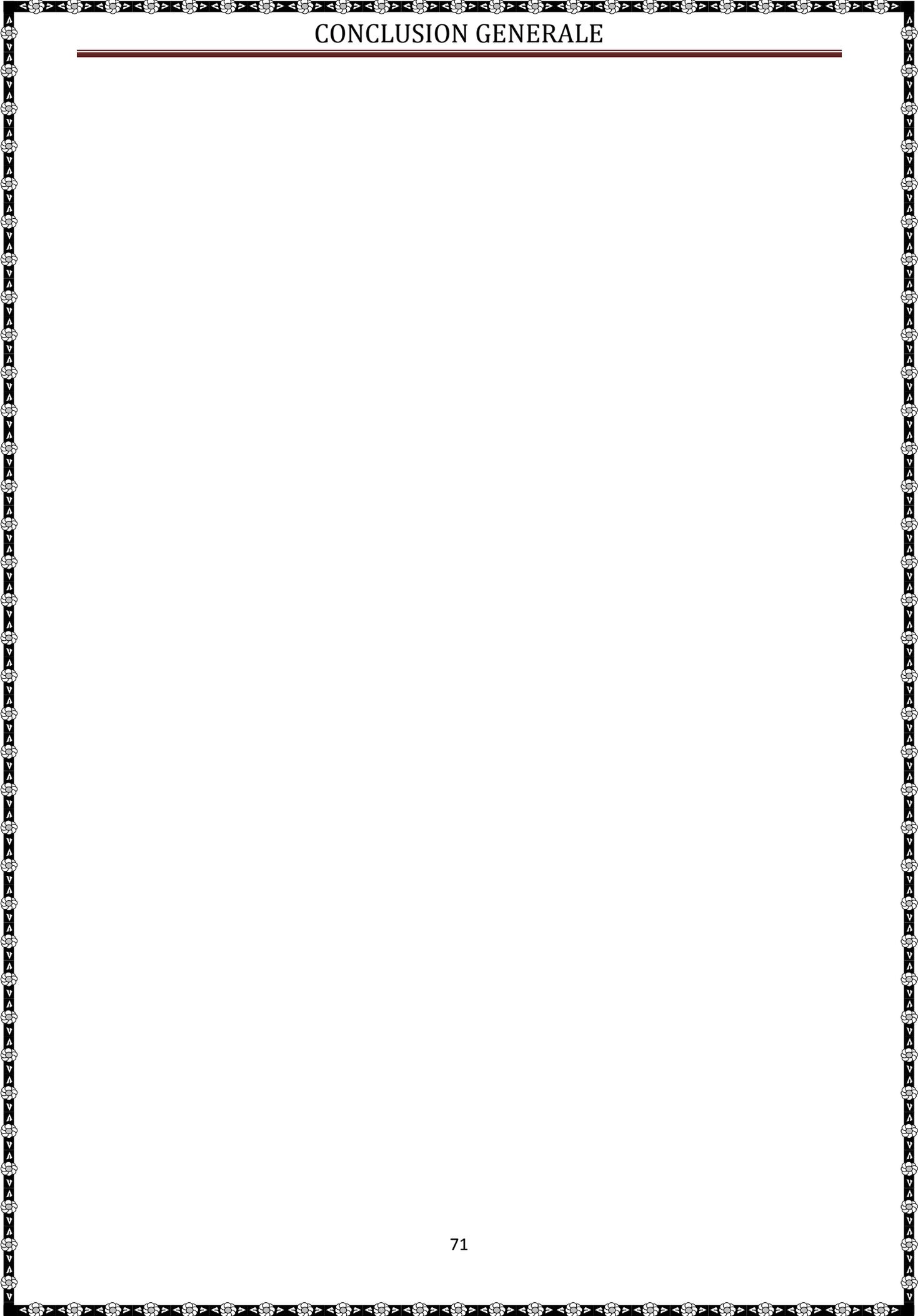
A l'instar du reste du monde, l'autonomie et la concurrence exigent des banques algériennes une révision de leur politique et une adaptation de leur stratégie aux nouvelles données économiques. Et tout choix stratégique doit avoir comme objectif la réalisation de profits et l'augmentation des parts de marché.

Pour cela la recherche de gains donc de rentabilité « suffisante et durable » devrait être la cible principale de la politique définie par la direction. Cependant, l'étude de la rentabilité au milieu bancaire et financier doit découler d'une mise en place d'un système de contrôle de gestion. Le contrôle de gestion a pour mission la maîtrise de gestion et l'aide à la décision afin d'atteindre les objectifs tracés qui ont comme finalité un niveau de rentabilité déterminé. Cependant, l'étude de rentabilité qui est un outil du contrôle de gestion se caractérise par sa complexité et son aspect multiforme. Cette complexité est due, d'un côté, à la particularité des produits bancaires qui sont à la fois diversifiés et liés, et de l'autre côté, à la complexité de la structure de banque.

Analyser la rentabilité peut se faire selon différentes méthodes d'analyses : Par les soldes intermédiaires de gestion par les ratios de la rentabilité ou encore par activité. Quelle que soit l'approche adoptée, le but essentiel consiste en l'évaluation des forces et faiblesses des banques, mais l'analyse par les SIG reste la méthode la plus utilisée. Cette méthode d'analyse permet de détecter les opérations les moins rentables. Cela permet à la direction de prendre la décision quant à leur maintien, leur suppression ou leur réorganisation pour éliminer toute dépense non génératrice de gains.

A l'issue de notre étude, nous pouvons affirmer que la CNEP-banque est globalement bien lotie et dispose d'atouts majeurs. En effet, la CNEP-banque accorde plus d'importance aux opérations avec la clientèle, ce qui est normale. Néanmoins, il ne serait pas frivole encore moins superfétatoire si la banque accorderait plus de crédit aux autres postes du bilan, ce qui lui permettra de s'afficher davantage dans le secteur bancaire. Le niveau actuel des ratios de rentabilité et d'exploitation est appréciable et il convient de convier les dirigeants de la banque à la mise en place d'un système de suivi et de contrôle permanent en vue d'empêcher les obstacles pouvant entraîner la réduction de ces ratios.

Pensant avoir éveillé la conscience des dirigeants de la CNEP-banque, nous espérons que ce travail permettra d'apporter de nouvelles connaissances en vue d'assurer la pérennité de cette institution.



# CONCLUSION GENERALE

---

## Bibliographie

### ✓ **Ouvrages**

- COHEN Elie ; « Analyse financière » ; 4<sup>ème</sup> édition ; Economica, paris, 1987.
- CONSO Pierre ; « La gestion de l'entreprise » ; Tome1 ; 7<sup>ème</sup> édition ; Dunod ; Paris ,1995.
- JACOB Henri, SARD Antoine, « management des risques bancaires », édition : AFGES, Paris, 2001.
- GHALAYINI Latifé, « Monnaie et banque », édition : Dar al-Lubnani, Liban, 2006.
- MOISSON.M. « Etude de la rentabilité de l'entreprise », paris, 1993.
- PACAPEL et LAGARE, « Analyse comptable et financière des sociétés commerciales », Paris, Sirey.
- SYLVIE de Coussergues, « La banque : structure, marché, gestion », 2<sup>e</sup> éd, Dalloz, Paris, 1991.

### ✓ **Mémoires**

- LAICHE Mohamed ; « Etude analytique d'un financement bancaire "Crédit d'investissement" cas CNEP/BANQUE » ; UMMTO ; Licence en sciences économiques, 2008.
- LOUNIS Samira, « analyse financière d'un banque cas CNEP-Banque », option : « monnaie finance et banque », UMMTO.2009.
- MILOUDI Fatima ; « mesure et analyse de la rentabilité par centre de profit » ; école supérieur de la banque ; 2008.
- TAHRAOUI Mohammed, « pratique bancaire étrangères envers le PME algériennes », Oran, 2007.

## ✓ **Législations**

- Instruction n°77-95 du 25/12/1995 relative aux instruments de conduite de la politique monétaire et au refinancement des banques.
- Ordonnance 03-11 du 26.08.2003 abrogeant la loi 90-10 du 14.04.1990, modifié et complétée, relative à la monnaie et au crédit Article 103.
- Règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

## ✓ **Sites internet**

- [www-cnepbanque.dz](http://www-cnepbanque.dz).
- [www.memoireonline.com/Analyse-de-la-structure-financiere-et-de-la-rentabilite](http://www.memoireonline.com/Analyse-de-la-structure-financiere-et-de-la-rentabilite).
- [www.reporters.dz](http://www.reporters.dz).
- [www.trader-finance.fr](http://www.trader-finance.fr) > Lexique Finance.

# Table des matières

Dédicace

Remerciement

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des graphiques

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre I : Approche générale de l'analyse financière.....4

Introduction.....4

Section 1 : Définition de l'analyse financière et ces différentes motivations.....5

1.1. Définition de l'analyse financière.....5

1.2. Les motivations de l'analyse financière.....6

1.2.1. Les motivations internes.....6

1.2.1.1. L'étude d'équilibre bilancielle.....6

1.2.1.2. L'étude de la rentabilité.....6

1.2.1.3. Approche globale : gestion du bilan.....7

1.2.2. Les motivations externes.....7

Section 2 : les objectifs et le champ de l'analyse financière.....8

2.1. Les objectifs généraux de l'analyse financière.....8

2.1.1. L'analyse des activités des risques.....8

2.1.2. L'analyse des résultats.....8

2.2. Le champ de l'analyse financière.....8

2.2.1 L'analyse sur base individuelle.....9

2.2.2 L'analyse sur base consolidés.....9

Section 3 : Les instruments comptables de l'analyse financière.....10

3.1. Le plan comptable bancaire(PCB).....10

3.1.1. Les différentes classes relatives au (PCB).....10

3.1.2. Les principes comptables généraux.....11

3.2. Les comptes individuels publiables.....12

3.2.1. Le bilan.....12

3.2.2 Le hors bilan.....18

3.2.2. Le compte de résultat.....20

3.2.3. L'annexe.....23

<b>Chapitre II : Rentabilité : Concepts et méthodes d'analyse.....</b>	<b>25</b>
Introduction.....	25
Section 1 : concept de rentabilité.....	26
1.1. Définition de la rentabilité.....	26
1.2. La rentabilité économique.....	27
1.3. La rentabilité financière.....	27
Section 2 : Suivi et gestion de la rentabilité.....	28
2.1. Maitrise des risques.....	28
2.2. Maitrise de couts.....	29
2.3. Gestion de capital.....	29
Section 3: Les méthodes d'analyse de la rentabilité de la banque.....	30
3.1. L'analyse de la rentabilité par la méthode des soldes intermédiaire de gestion.....	30
3.1.1. Le produit net bancaire(PNB).....	32
3.1.2. Le produit global d'exploitation (PGE).....	32
3.1.3. Le résultat brut d'exploitation(RBE).....	33
3.1.4. Le résultat d'exploitation(RE).....	33
3.1.5. Le résultat courant avant impôt(RCAI).....	34
3.1.6. Le résultat net(RN).....	34
3.2. L'analyse de la rentabilité par la méthode des ratios.....	35
3.2.1. Les ratios de rentabilité d'exploitation.....	35
3.2.1.1. Le coefficient brut d'exploitation(CBE).....	36
3.2.1.2. Le coefficient net d'exploitation(CNE).....	36
3.2.2. Les ratios de rentabilité globale .....	37
3.2.2.1. Le coefficient de rendement(ROA).....	37
3.2.2. Le coefficient de rentabilité(ROA).....	37
3.3. Les facteurs de la rentabilité .....	38
3.3.1. L'effet prix.....	38
3.3.1.1. Le taux d'intérêt.....	39
3.3.1.2. Les commissions bancaires.....	39
3.3.1.3. Les plus au moins values.....	39
3.3.2. L'effet encours.....	40
3.3.2.1. Le volume d'activité .....	40
3.3.2.2. La structure de bilan.....	40
3.3.3. L'effet ciseau.....	41
3.3.4. L'effet risque.....	41

## **Chapitre III : Etude pratique de l'analyse financière de la rentabilité cas « CNEP-banque ».....42**

Introduction.....	42
Section 1 : Présentation de la CNEP-Banque.....	43
1.1. Historique de la CNEP-Banque.....	43
1.2. La transformation de caisse en banque, « le 27 /07 /1997 ».....	43
1.3. La structure générale de la CNEP-Banque.....	44
1.4. L'environnement de la CNEP-Banque.....	51
1.5. Les produits de la CNEP-Banque.....	51
1.6. La direction de prévision et de contrôle de gestion.....	52
Section 2 : Analyse du bilan et du compte de résultat.....	53
2.1. Analyse du bilan.....	53
2.1.1 Total du bilan.....	53
2.1.2 Masses bilancielle.....	55
2.2. Analyse du compte de résultat.....	59
2.2.1 Analyse du compte de résultat par la méthode produits/charges.....	59
2.2.2 Analyse du compte de résultat par la méthode des soldes intermédiaires de gestion.....	62
Section 3 : Analyse des ratios de la rentabilité .....	67
3 .1. Le coefficient de rendement.....	67
3 .2. Le coefficient de rentabilité.....	67
3.3. Les coefficients d'exploitations.....	68
Section 4 : Vérification des hypothèses et suggestions.....	69
4.1. Vérification des hypothèses.....	69
4.2. Suggestions.....	70

Conclusion générale.....71

Bibliographies

Table des matières

Annexes

## ANNEXES

### Bilan de la CNEP- banque

#### ACTIF

	2011	2012	2013
<b>Caisse</b>	<b>9 020 795 437</b>	<b>11 854 113 872</b>	<b>7 776 785 778</b>
<b>Créances Interbancaires</b>	<b>72 010 227 833</b>	<b>81 364 491 940</b>	<b>92 192 783 104</b>
à vue	30 863 806 794	34 204 164 368	44 060 459 183
banque Centrale	17 560 001 857	23 168 559 543	36 035 768 541
trésor Public, CCP	82 954 236	85 252 662	85 354 712
autres Etablissements de Crédit	13 220 850 701	10 950 352 163	7 939 335 930
à terme	41 146 421 039	47 160 327 572	48 132 323 921
<b>Créances sur la Clientèle</b>	<b>120 725 571 576</b>	<b>173 904 540 375</b>	<b>200 554 052 481</b>
Portefeuilles d'effets commerciaux	2 432 184 063	9 812 424 417	11 239 878 950
crédit de campagne	0	0	0
crédits ordinaires	2 432 184 063	9 812 424 417	11 239 878 950
autre concours à la clientèle	93 371 430 864	144 480 905 979	162 238 951 922
crédit de campagne	1 256 983 389	5 572 614 155	12 077 674 264
crédits ordinaires	92 114 447 475	138 908 291 824	150 161 277 658
compte ordinaires débiteurs	24 921 956 649	19 611 209 979	27 075 221 609
Affacturage	0		0
<b>Titre de placement</b>	<b>27 332 258 429</b>	<b>59 612 330 263</b>	<b>102 357 796 844</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7 192 550 815</b>	<b>5 855 195 026</b>	<b>6 987 232 441</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>335 372 417</b>	<b>239 385 121</b>	<b>151 366 444</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 996 037 758</b>	<b>8 200 016 685</b>	<b>8 838 239 006</b>
<b>Actionnaires et Associés</b>	<b>0</b>	<b>500 000 000</b>	<b>0</b>
<b>Autres Actifs</b>	<b>8 988 292 263</b>	<b>6 344 467 920</b>	<b>7 409 281 849</b>
<b>Compte d'Ordre et Divers</b>	<b>1 656 882 326</b>	<b>1 145 670 793</b>	<b>2 131 598 570</b>
<b>Ecart d'Acquisition</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>255 257 988 854</b>	<b>349 020 211 995</b>	<b>428 399 136 517</b>

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

## Bilan de la CNEP- banque

### PASSIF

	2011	2012	2013
<b>Dettes Interbancaires</b>	<b>18 286 841 443</b>	<b>54 148 330 643</b>	<b>90 806 796 952</b>
à vue	9 686 841 443	14 292 094 779	11 178 796 952
trésor Public, CCP	17 214 464	671 509 272	1 553 391 138
autres Etablissements de Crédit	9 669 626 979	13 620 585 507	9 625 405 814
à terme	8 600 000 000	39 856 235 864	79 628 000 000
<b>Dettes à l'Egard de la Clientèle</b>	<b>202 879 626 114</b>	<b>255 621 585 199</b>	<b>286 191 958 250</b>
compte d'épargne à vue	27 295 532 592	32 849 545 502	39 754 331 743
compte d'épargne à terme	648 880 612	682 901 012	679 620 811
bon de caisse	0	0	154 319 830 133
autres dettes à vue	108 740 736 984	139 831 463 806	91 438 175 563
autres dettes à terme	66 194 475 926	82 257 674 879	0
<b>Dette Représenté par un Titre</b>	<b>1 508 000 000</b>	<b>807 400 000</b>	<b>6 019 612 763</b>
<b>Autres Passifs</b>	<b>2 812 525 154</b>	<b>4 237 231 586</b>	<b>7 359 636 501</b>
Compte d'Ordre et Divers	2 339 803 290	3 611 198 267	0
Ecart d'Acquisition	0	0	0
Provision pour Risque et Charges	27 614 241	28 924 241	97 365 834
Provisions Réglementées	0	0	0
Emprunt et Titres Subordonnés	0	0	0
Subvention d'Investissement	0	0	0
Fond pour Risque Bancaires Généraux	4 334 513 861	4 834 513 861	6 838 331 691
<b>Capital</b>	<b>7 500 000 000</b>	<b>8 000 000 000</b>	<b>8 000 000 000</b>
Primes Liées au Capital	5 717 023 500	5 717 023 500	7 067 023 500
Réserves	8 696 992 949	8 779 020 052	9 660 814 569
Ecart de Réévaluation	0	0	0
Report à Nouveau	608 200 951	23 021 199	353 190 129
Résultat de l'Exercice	546 847 351	3 211 963 447	6 004 406 328
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>255 257 988 854</b>	<b>349 020 211 995</b>	<b>428 399 136 517</b>

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque

## SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION

	2011	2012	2013
<b>Produit net sur opération interbancaire</b>	<b>1 249 282 747</b>	<b>259 160 554</b>	<b>(709 141 788)</b>
produit sur opération interbancaire	1 957 448 754	2 137 501 682	3 451 867 035
charge sur opération interbancaire	708 166 007	1 878 341 128	4 161 008 823
<b>Produit net sur opération avec la clientèle</b>	<b>8 692 310 338</b>	<b>11 660 562 401</b>	<b>13 931 665 668</b>
produit sur opération avec la clientèle	14 051 280 960	17 588 987 025	21 101 214 520
charge sur opération avec la clientèle	5 358 970 622	5 928 424 624	7 169 548 852
<b>Produit net sur titres et immobilisations financières</b>	<b>54 645 702</b>	<b>17 870 810</b>	<b>19 058 109</b>
produit sur opération sur titre et divers	82 881 945	73 822 146	63 317 086
produit sur immobilisation financière	0	0	0
charge sur opération sur titre et divers	137 527 647	91 692 956	44 258 977
charge sur immobilisation financière	0	0	0
<b>Produit net sur opérations diverses</b>	<b>3 824 994 160</b>	<b>5 155 389 914</b>	<b>7 909 485 839</b>
produit sur opération de hors bilan	1 319 174 994	1 577 649 647	2 210 654 364
produit sur services financiers	2 025 683 253	2 932 284 982	5 199 209 751
autres produits bancaires	650 024 801	735 491 013	674 390 761
charge sur opération de hors bilan	0	0	0
charge sur services financiers	53 885 850	11 338 549	17 812 163
autres charges bancaires	116 003 038	78 697 179	156 983 874
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>13 711 941 543</b>	<b>17 795 662 542</b>	<b>22 191 095 478</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>7 440 413 510</b>	<b>7 449 171 261</b>	<b>8 805 755 136</b>
frais de personnel	3 247 746 826	3 371 686 795	4 118 729 178
autres frais généraux	4 192 666 684	4 077 484 466	4 687 025 958
<b>Amortissement et Provision Nette sur Immobilisations</b>	<b>942 463 621</b>	<b>872 473 162</b>	<b>1 000 259 150</b>
dotation aux amortissements et provision sur immobilisation	964 224 699	872 473 162	1 000 259 150

reprise d'amortissement et provision sur immobilisation	21 761 078	0	0
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>5 329 064 409</b>	<b>8 735 597 627</b>	<b>11 344 990 542</b>
<b>Provision nette sur risque</b>	4 796 321 554	3 302 921 649	4 992 666 759
dotation aux provision et pertes sur créance irrécouvrables	0	0	0
dotation pour fonds pour risque bancaire généraux	0	0	0
reprise de provision et pertes sur créance irrécouvrables	4 796 321 554	2 802 921 649	2 988 848 929
reprise sur fonds pour risque bancaire généraux	0	500 000 000	2 003 817 830
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>1 012 064 409</b>	<b>5 432 675 978</b>	<b>6 352 323 781</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(501 328 994)</b>	<b>(131 118 930)</b>	<b>(168 597 866)</b>
produit exceptionnel	55 570 176	105 371 016	107 274 011
charge exceptionnelle	556 899 170	236 489 946	275 871 877
<b>Résultat net sur exercice antérieur</b>	<b>31 171 306</b>	<b>(1 224 802 833)</b>	<b>873 755 161</b>
produit sur exercice antérieur	226 681 201	141 967 660	1 413 712 100
charge sur exercice antérieur	195 509 895	1 366 770 493	539 956 939
<b>Impôt sur le bénéfice</b>	<b>(169 587 938)</b>	<b>(1 603 211 260)</b>	<b>(2 093 165 400)</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>4 792 930 352</b>	<b>2 473 542 955</b>	<b>4 964 315 676</b>

Source : Rapport d'activité de la CNEP-banque